



HAL
open science

L'ABANDON DE LA PRATIQUE DU JUDO

Catherine Louveau

► **To cite this version:**

Catherine Louveau. L'ABANDON DE LA PRATIQUE DU JUDO. [Rapport de recherche] Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP). 1997. hal-01959504

HAL Id: hal-01959504

<https://insep.hal.science//hal-01959504>

Submitted on 18 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

I.N.S.E.P

Institut National du Sport et de l'Éducation Physique

Département de la recherche

Laboratoire de Sociologie

L'ABANDON DE LA PRATIQUE DU JUDO

Rapport de recherche

Catherine LOUVEAU

Université de Rouen

Faculté des Sciences du Sport et de l'E.P

Centre d'Etudes sur les Transformations des APS

-CETAPS

-Avril 1997-

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| | |
| LE JUDO ET LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON | 4 |
| 1 - Le judo en France, pratique et image à succès | 4 |
| 2 - La problématique de l'abandon de la pratique sportive | 7 |
| 2-1 L'abandon de la pratique, un problème méconnu | 7 |
| 2-2 Les dimensions explorées par la recherche | 9 |
| | |
| CONNAÎTRE LA POPULATION QUI ABANDONNE LE JUDO | 13 |
| 1 - Les enquêtes antérieures | 13 |
| 2 - La démarche générale de la recherche | 14 |
| 3 - Les données statistiques générales sur l'abandon | 15 |
| 3-1 Les données utilisées | 15 |
| 3-2 Les taux d'accroissement des licenciés depuis 1988 | 16 |
| 3-3 Les taux d'abandon pour l'année analysée | 17 |
| 3-4 Comparaison des populations abandonnantes et licenciés | 21 |
| 4 - L'enquête auprès des abandonnants | 24 |
| 4 -1 Le questionnaire | 24 |
| 4-2 L'échantillon théorique | 25 |
| 4-3 La population réelle | 25 |
| 5 - Les caractéristiques socio-démographiques des abandonnants | 27 |
| | |
| LES CONDITIONS DE L'ABANDON DU JUDO | 30 |
| 1 - Les aspects contextuels | 31 |
| 1-1 Les circonstances liées aux cycles et modes de vie | 31 |
| 1-2 La concurrence des autres activités et en particulier des autres sports | 31 |
| 2 - La pratique et les représentations du judo | 36 |
| 2-1 Les conditions personnelles de la pratique | 37 |
| 2-2 Les séances de judo | 40 |
| 2-3 Appréciations et désagréments dans la pratique | 44 |
| 2-4 Reprendre... | 48 |
| 2-5 La présence des sports de combat dans la famille | 50 |
| 3 - Les axes forts de l'abandon | 51 |
| | |
| CONCLUSION | 57 |
| BIBLIOGRAPHIE | |
| ANNEXES | |

Cette recherche a bénéficié d'un financement du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Didier Janicot, Directeur de l'enseignement et du développement des pratiques à la F.F.J.D.A. en a été le correspondant pour la fédération.

Au terme de l'année 1994/1995, la Fédération Française de Judo comptait 479.840 licenciés. L'année précédente, en 1994 (93/94 pour l'exercice fédéral), ils étaient 450.057. Les effectifs montrent donc, en un an, une augmentation de près de 7% (29.783 licences). Depuis plusieurs années, la fédération de Judo a ainsi connu une croissance régulière de ses effectifs de licenciés. Ce décompte annuel des personnes affiliées et des taux d'accroissement est souvent pris comme indicateur de la « santé » d'une fédération. Or derrière ces chiffres s'effectuent des mouvements de population conséquents ; à la rentrée sportive de 1995, 210.937 personnes n'ont en effet pas renouvelé leur licence, ce qui représente 44% des licenciés de 1994.

Cet important turn over de la population n'est pas exceptionnel ; d'après les responsables de la fédération, ce mouvement s'effectue chaque année dans des proportions comparables. Le renouvellement annuel de près de la moitié des effectifs qui touche la fédération de Judo n'est en fait pas spécifique à ce sport, beaucoup d'autres connaissent un tel flux de pratiquants ; ce phénomène n'est pas non plus ignoré des dirigeants. Même si le Judo ne cesse d'attirer des pratiquants et que les effectifs continuent de croître, on conçoit que cela représente un vrai problème pour les dirigeants et on comprend qu'ils souhaitent atténuer sinon endiguer de tels mouvements de population.

L'étude entreprise selon les souhaits des responsables de la Fédération Française de Judo, vise donc à éclairer cette face « cachée » ou plus exactement invisible de la pratique et de l'affiliation. La question des causes susceptibles d'amener à l'abandon de la pratique du Judo, momentanée ou définitive, est évidemment la question centrale :

Pour les dirigeants et l'encadrement d'abord, soucieux de répondre au mieux aux attentes des pratiquants, de les fidéliser davantage et plus généralement d'optimiser leur fonctionnement et le développement de la discipline.

Pour les sociologues ensuite : si le problème institutionnel est connu de manière générale, il reste peu exploré en tant qu'objet de recherche. Le travail explicatif est certainement complexe tant les facteurs impliqués relèvent à l'évidence de dimensions multiples propres au sport lui-même, mais aussi aux pratiquants et à leur trajectoires de vie, à l'environnement familial et encore aux changements conséquents travaillant les pratiques sportives dans notre société.

Le présent travail met au jour un ensemble de circonstances et conditions susceptibles d'amener les pratiquants du judo à abandonner cette activité. Les données recueillies et analysées informent sur les caractéristiques des abandonnants ; elles explorent leurs « cursus » de judokas, leurs relations à l'activité et certains éléments de leur modes de vie ; autant d'éléments pouvant aider à mieux comprendre la problématique de l'abandon, démarche en apparence univoque et qui, de fait, prend des formes très diverses.

Le judo et la problématique de l'abandon

1 - Le judo en France, pratique et image à succès

Le Judo ne bénéficie pas d'une longue tradition dans la culture française, il s'agit d'une pratique récente à l'échelle de l'histoire des sports... Importé d'une culture lointaine à maints égards, cette activité est aussi un art martial portant des valeurs le distinguant de la grande majorité des sports en particulier au moment de son apparition en France. J. Kano, enseignant, pédagogue et initiateur de la discipline l'a originellement pensé et voulu comme « une méthode d'éducation totale ». Aujourd'hui, le judo occupe, ainsi que le rappelle M. Brousse et J.P. Clément « une place centrale (...) par sa capacité à gérer à la fois une image de sport éducatif, de sport de masse, de sport de compétition et bien sûr d'art martial »¹.

Le judo français est un sport dont on peut dire qu'il se porte bien ainsi qu'en témoignent plusieurs indicateurs :

- Pratique rassemblant à l'origine quelques adeptes parisiens appartenant à une société minoritaire d'intellectuels et de scientifiques, le judo/Jujitsu est aujourd'hui une des plus importantes fédérations sportives par le nombre de licenciés. L'année du cinquantenaire de la Fédération, 1996, verra cet ensemble dépasser le demi million, situation que connaissent seulement quelques autres fédérations unisport, le football, le tennis, le ski, la pétanque...

- Fédération comptant parmi les plus importantes par le nombre de ses licenciés, la FFJDA a en fait connu une expansion extrêmement rapide compte tenu précisément de son implantation récente en France :

¹ Michel Brousse et Jean-Paul Clément, Le judo en France. Implantation et évolution de la méthode japonaise. In. T. Terret (sous la direction de), *Histoire du sport*, Paris, L'harmattan, 1996, p158.

| | |
|------------------|------------|
| - 1936 | 50 adeptes |
| - fins années 40 | 4.500 |
| - 1956 | 25.000 |
| - 1969 | 157.000 |
| - 1971 | 233.127 |
| - 1976 | 318.055 |
| - 1982 | 387.886 |

Le premier club de Jujitsu ouvre ses portes à Paris en 1936. Vers la fin des années 50, le Judo se développe et s'organise au plan scolaire ; en 1964, ce sport devient discipline olympique pour les hommes. Ce tournant des années 60 voit particulièrement augmenter le nombre des pratiquants. A la fin des années 80, la fédération compte plus de 400.000 licenciés. Jusqu'en 1995, les effectifs se maintiendront autour de 450.000 personnes pour dépasser 500.000 en 1996. Le succès et l'image positive du judo apparaissent immédiatement à travers ces quelques données. Il s'avère même que le recrutement de nouveaux pratiquants ne fait pas problème ; on peut d'autant plus le croire que, tenant compte du turn over, ces « nouveaux » représentent donc plus de 200.000 personnes chaque année.

- Le nombre de licenciés, l'expansion rapide de la pratique et l'attrance pour cette discipline qui, à un niveau général, ne se dément pas d'année en année, sont des indicateurs positifs de la position occupée par le judo dans le paysage sportif français. Cette image, objectivable, doit certainement et pour partie à la réussite de son élite, manifeste dès les années 50, alors que les Français obtiennent des résultats au plan international.

De nombreux titres olympiques et mondiaux ont été remportés par les équipes de France ces dernières décennies ; les champions consacrés portent des noms toujours présents. Beaucoup exercent dorénavant une activité au sein de l'institution fédérale ou ailleurs sur la scène sportive ou à sa « périphérie ». Nombre d'entre eux ont laissé une trace forte dans la mémoire du sport : Thierry Rey, Jean-Luc Rougé, Brigitte Deydier, Angelo Parisi... l'histoire récente du judo français est ainsi marquée par des noms familiers et des images fortes de victoires, a fortiori ces dernières années. L'ensemble de la discipline judo est sans nul doute associée à ces succès répétés ; dans les représentations les plus communes, le judo est un sport « qui gagne ».

Actuellement, on peut avancer l'hypothèse que le judo bénéficie d'un « effet Douillet ». Bien sûr, on ne saurait mesurer précisément, a fortiori avec aussi peu de recul, les relations de

cause à effets entre le palmarès du champion et l'image de la fédération dans le public ou l'augmentation des licenciés. Mais les titres mondiaux et olympiques du judoka français, la médiatisation de ses victoires et de son retour dans son club, où on le voit avec de très jeunes pratiquants admiratifs, contribue à faire de lui un modèle à suivre. Celui qui peut apparaître comme « l'homme le plus fort du monde » (il détient le titre « toutes catégories ») donne aussi à voir une humanité le rendant proche et familier pour beaucoup. Une telle image, quasi charismatique, rejaillit inmanquablement sur l'ensemble de la discipline qui en tire bénéfice, au-delà de toute intention. Un des dirigeants le perçoit ainsi : « Oui, c'est évident. Le monde du judo en parle beaucoup ; beaucoup de pratiquants arrivant au club évoquant ça. En plus, il a une image pas ordinaire, c'est un bon vecteur. Quantitativement, c'est difficile à dire... Actuellement, en région parisienne², beaucoup d'associations ont dépassé leur nombre d'adhérents de fin d'année de l'an passé et ont arrêté leurs inscriptions ; ils sont pleins. Ils ont arrêté les prises de licence... On est en avance de 25.000 licences par rapport à l'année dernière... ».

Une enquête réalisée par l'institut Louis Harris pour la Fédération française de Judo confirme la bonne perception de cette activité dans l'ensemble de la population française³ : celui-ci arrive au 4^{ème} rang des sports que les Français recommanderaient à un enfant . De plus, les personnes interrogées associent le judo à un art martial « où dominant les qualités de contrôle et de maîtrise de soi davantage qu'à un sport de combat aux connotations plus agressives » ; enfin, presque 9 français sur 10 voient dans le judo « plus qu'un sport, une activité éducative » selon la formulation des enquêteurs. Cette enquête montre que « le grand public a cette image très positive du judo » ; cette assertion est d'autant plus avérée que cette étude a été faite avant les Jeux d'Atlanta. Les championnats du monde (fin octobre 1995 au Japon) qui ont consacré D. Douillet et M.C. Restoux sont encore proches ; mais on peut penser qu'existe à l'égard du judo un intérêt d'autant plus ancré dans les représentations que ce sport connaît, en dehors de ces événements médiatiques d'exception, un temps d'antenne particulièrement bref : 1 heure 40 minutes à la télévision en 1995⁴.

² L'entretien avec D. Janicot a été réalisé le 29 novembre 1995, très peu de temps après que D. Douillet ait décroché au Japon le titre mondial.

³ Sondage réalisé les 17 et 18 juin 1996 auprès d'un échantillon de 1006 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

⁴ Données publiées annuellement par le C.S.A pour les chaînes non câblées : le nombre d'heures pour le judo a été de 20 heures 35 minutes en 1996 grâce aux Jeux olympiques. Cf *La Lettre de l'Economie du Sport*, n°383, 26 février 1997.

Par les valeurs qui lui sont attachées et par ses « représentants », le judo jouit d'une bonne image ; il attire chaque année beaucoup de nouveaux adeptes, un nombre considérable de très jeunes (les enfants âgés de moins de 9 ans représentent environ 30% des licenciés) ; partant, la question de l'abandon et du turn over des pratiquants se pose principalement au niveau de la durée de pratique que les arrivants vont connaître, en clair de la fidélisation des pratiquants.

2 - La problématique de l'abandon de la pratique sportive

2-1 L'abandon de la pratique, un problème méconnu

Fidélité/infidélité, c'est précisément en ces termes que la *Lettre de l'Economie du Sport* a fait récemment un état des lieux sur cette question. Ce recueil d'informations, paru sous le titre « Les sportifs, ces infidèles... »⁵ est partiel, il ne concerne que quelques fédérations. Mais il a le mérite de montrer le « caché » des chiffres relatifs aux licences sportives, et surtout de pointer des questions concernant le développement à venir des fédérations sportives.

Invisible dans les statistiques annuelles (car le plus souvent le nombre des arrivants annule voire excède le nombre des partants), l'abandon de la pratique est une réalité assez massive touchant la plupart des fédérations : les abandonnants représenteraient chaque année 30 à 50% des licenciés. Le golf connaîtrait un taux d'abandon relativement bas, autour de 20%, le judo serait, avec la gymnastique, une des fédérations ayant les taux les plus élevés, entre 40 et 50% des licenciés dans les deux cas. L'âge des pratiquants est avancé afin d'éclairer de tels écarts : le judo est une pratique particulièrement « jeune » au contraire du golf, et l'on sait sur un plan général que le risque d'abandon précoce (« première cause des évasions fédérales » selon l'article) est plus élevé au sein des groupes les plus jeunes.

Les informations recueillies auprès des fédérations montrent surtout que celles-ci ne se sont jusqu'à présent, guère préoccupées des pratiquants interrompant leur activité. Tant que le nombre de licenciés augmentait, le phénomène n'a pas fait problème. Il semble qu'il en aille un

⁵ *La Lettre de l'Economie du Sport*, n°290, 22 février 1995.

peu différemment actuellement : parce que leurs effectifs ne progressent pas ou peu depuis plusieurs années, certaines fédérations tentent de connaître et comprendre ce qui peut amener tant de licenciés à abandonner leur sport.

L'abandon de la pratique sportive est connu des cadres et dirigeants de nombreuses fédérations ; leurs pratiques quotidiennes leur permettent de le vérifier et d'y être sensibles. Tant que les nouvelles adhésions soldaient positivement le déficit, le phénomène d'ensemble a été relativement méconnu ou négligé par le mouvement sportif.

La question de l'abandon paraît tout aussi familière des chercheurs ; au moment de faire un état des lieux des travaux et des problématiques produits sur cette question, on imagine déjà devoir consulter un ensemble incommensurable de références... Tel ne fut pas le cas. La relative pauvreté des travaux sur ce problème ne manque pas de surprendre⁶. En fait, il renvoie à différents objets : l'abandon ou l'arrêt du sport concerne aussi l'interruption de la carrière de sportif de haut niveau (et ses conséquences)...

Pour le problème qui nous intéresse, la grande majorité des travaux disponibles sont des approches psychologiques, en particulier dans la littérature anglo-saxonne, nombre de chercheurs ayant investi ce terrain depuis les années 60 ainsi que le montre A. Cei⁷. L'abandon de la pratique est abordé sous l'angle classique de la motivation, d'ailleurs entendue dans des acceptions très différentes : pour certains l'exploration des motivations pourra signifier recueillir auprès des individus eux-mêmes leurs motifs pour ne plus faire, avoir envie de faire... ; pour d'autres, il s'agira d'apprécier la motivation en termes de compétences perçues, d'estime de soi, de niveau d'expectation. Dans tous les cas, le problème de l'abandon est le plus souvent ramené à des raisons personnelles ou à des déterminants individuels. Il est en revanche peu traité par les sociologues, autrement dit en tant que processus collectif et encore moins au plan institutionnel ; rares et récentes sont les études portant sur les flux des populations licenciées et les causes de l'abandon des pratiques sportives⁸. Les résultats de ces

⁶ Il paraît intéressant de faire mention de certains aspects concernant la recherche bibliographique effectuée pour ce travail. Les mots clés *sociologie* et *judo* qui ont servi à interroger les banques de données spécialisées comme Héraclès et Sport Discus, ont fait apparaître une dizaine d'articles ou livres. Les autres termes disponibles, tels *arrêt pratique*, *abandon*, *drop out* et *ceasing practice*, donnent beaucoup plus de références. Dans ce cas, le mot clé associé le plus fréquemment est *psychologie* ou *motivation*...

⁷ Alberto Cei, Participation sportive et motivation chez l'enfant : bilan des études en Australie, en Europe, et en Amérique du Nord. in. *Enfance*, n°2-3, n°spécial *Sport et développement de l'enfant*, 1994, p145-155.

⁸ - Le travail considéré comme pionnier sur ce sujet a été réalisé sur une fédération par Vèrene Chevalier. *Démographie sportive. Itinéraires et abandons dans les pratiques de l'équitation*. Thèse pour le Doctorat Histoire et Civilisation des Sociétés occidentales, Paris VII, 1994. Deux autres études françaises ont été

travaux ainsi que les informations recueillies auprès des cadres fédéraux et des pratiquants ont néanmoins permis de déterminer quels pourraient être les principaux éléments ou circonstances susceptibles de jouer sur la poursuite ou sur l'abandon de la pratique du judo.

2-2 Les dimensions explorées par la recherche (*revue de questions et hypothèses*)

Un tel problème renvoie à une combinaison de causes, allant des plus générales et contextuelles aux plus particulières, personnelles. Toutes ne peuvent évidemment être explorées empiriquement dans une recherche : aucun chercheur ne peut prétendre à la compétence pluridisciplinaire de même qu'une recherche n'est jamais exhaustive. Mais on se doit de montrer ici la complexité du problème et les intrications étroites existant de fait entre les aspects psychologiques, sociologiques et institutionnels.

Pour cerner les circonstances voire les causes de l'abandon, on peut de manière très classique distinguer les causes exogènes à la pratique des causes endogènes. Les premières recouvrent tous les événements liés aux cycles de vie et plus généralement ceux qui contraignent les individus à interrompre leur activité sportive sans que le sport ou les conditions de la pratique soient en cause. Des raisons de santé peuvent amener à cesser toute activité sportive. D'autres circonstances particulières ont souvent été alléguées pour expliquer l'arrêt du ou d'un sport : la sortie du système scolaire, l'entrée dans la ^{vie} professionnelle, le mariage, l'arrivée des enfants... autant de « passages » donnés comme jouant sur l'abandon (temporaire ou définitif) de la pratique sportive⁹. Dans beaucoup d'enquêtes et de sondages, ces circonstances sont réduites au « manque de temps » ou confondues avec lui. La fédération

effectuées avec la même démarche (mais elle porte sur des espaces géographiques limités, un club dans le premier cas, un département dans l'autre). Laurent Gras. *La Pelote Basque et ses pratiquants. Application de méthodes d'analyses démographiques aux populations licenciées*. Mémoire pour le DEA Démographie. Société et Développement, Paris X, Nanterre, 1995. Vincent Pinon. *Approche démographique et sociologique de la population pongiste dans le Loiret*. Mémoire pour le DEA Pratiques, consommations et espaces sportifs. Paris XI, Orsay, 1995.

⁹ - Gildas Loirand. *Pratiques sportives et cycles de vie, influence des événements de la vie sur les carrières sportives*. Mémoire pour le DEA Pratiques, consommations et espaces sportifs, Paris XI Orsay, 1988.
K. Roberts, J.H. Minten, C. Chadwick, K.L. Lamb, D.A. Brodie. *Sporting lives : a case study of leisure careers. Society and leisure*, t. 14, 1. 1991, p. 261-282.

ne peut guère intervenir sur ces circonstances. Mais on peut aussi faire l'hypothèse que ces éléments vont plus probablement jouer pour certains types de pratiquants que pour d'autres (Dans le cas de l'équitation, V.Chevalier remarque qu'ils ne concernent pas les plus jeunes pratiquants, ni les « novices »).

Les aspects endogènes susceptibles d'amener à l'abandon sont ceux qui sont liés à l'activité proprement dite, aux images et aux attentes qu'on lui confère, à ses conditions très concrètes de pratique, à sa « logique interne » en un mot. Le travail de V. Chevalier a par exemple montré, concernant les abandons précoces en particulier, que la principale cause serait l'inadéquation entre les représentations amenant à la décision d'adhésion et le contenu de la pratique concrète telle qu'elle est organisée dans les clubs. L'auteur parle à ce sujet d'un « désenchantement ». Un trop grand écart entre les représentations et attentes vis à vis de la pratique et ses conditions réelles serait propice à l'abandon. Soulignons que les attentes sont susceptibles de varier avec l'âge, avec le sexe, mais aussi avec le temps, entendons la durée de la pratique qui les fera changer. Ce « décalage » peut donc s'exprimer différemment, il n'est pas nécessairement le propre des « débutants », même si ces derniers, qui sont aussi les plus jeunes, présentent plus de « risque » concernant l'abandon. Comme tout sport, le judo véhicule des images forgées par son histoire. Les dimensions « classiquement sportives » de l'activité (apprentissage technique, compétition) et les valeurs auxquelles la pratique est concrètement référée (« l'esprit » du judo toujours présent dans les discours et écrits sur cette discipline et qui se concrétise dans l'organisation spatiale et ritualisée des séances) peuvent représenter, pour certains pratiquants, des alternatives plus ou moins conciliables ou auxquelles ils sont plus ou moins sensibles. Initialement pensé comme une méthode éducative, le judo va se « sportiviser » en s'institutionnalisant (J.P. Clément) ; l'histoire de la discipline montre qu'il sera, qu'il demeure à la fois (pour certains il s'agit d'une alternative) un sport de combat devant être efficace et un sport esthétique selon « les tenants du beau judo ».

Avec les attentes et les représentations à l'égard du sport qu'on pratique, interviennent les conditions de la pratique proprement dite. L'organisation des séances, leurs contenus, l'ambiance du groupe et les relations avec les autres, ainsi que la perception du professeur constituent autant d'éléments marquant positivement ou négativement l'activité. Certains auteurs ont par exemple montré que l'intérêt envers un sport est lié aux conditions

relationnelles du groupe de pratique¹⁰. Ces conditions concrètes peuvent peser sur le plaisir qu'on trouve dans la pratique, mais aussi sur l'image de soi dans l'activité, sur l'appréciation de ses propres compétences et de ses progrès, elles-mêmes accompagnées de satisfaction ou au contraire de déception. Ces facteurs sont habituellement explorés par les psychologues sous les concepts de « facteurs externes et internes de motivation ». Certains ont été pris en compte ici, non en tant que tels comme des symptômes ou des causes déterminants mais comme des indices de ce qui, dans l'organisation de l'activité convient ou non, satisfait ou non, bref comme une sorte de « miroir » de ce qui est attendu.

Ainsi qu'on la mentionné, l'abandon d'une pratique est bien souvent induit par des circonstances complexes et des causalités multiples. Bien qu'ils ne sont pas à proprement parler explorés empiriquement, des aspects plus généraux que les facteurs exogènes et endogènes mentionnés doivent être pris en compte.

Les abandons précoces, les entrées tardives ou les changements de sport sont, ainsi que le souligne V. Chevalier, devenus des « éléments constitutifs ordinaires des cursus sportifs contemporains ». On ne saurait en effet comprendre l'abandon d'un sport, à un niveau collectif et institutionnel, en termes sociologiques autrement dit, sans évoquer les tendances évolutives travaillant les pratiques sportives mais aussi les modes de vie dans notre société. La désinstitutionnalisation des pratiques physiques et sportives, la diversification des conditions d'exercice et des finalités attachées à la pratique d'un sport, la « recherche de formes d'organisation à faibles contraintes » (C. Pociello) se traduisant par une autonomisation des pratiques, l'individualisation des modes des vie, représentent autant de conditions et de valeurs pesant sur les mentalités et les trajectoires (entre autres sportives) des individus. Comme tout sport, que ce soit au plan institutionnel comme au plan des individus, le judo est concerné par ces dynamiques et changements. Il faudrait encore mentionner, face à une concurrence accrue entre les sports (le système d'offre ne cesse de se développer et de se diversifier), cette tendance aux « reconversions successives » avérée dans le sport, considérée parfois comme un véritable « zapping ». Les sports pratiqués par ceux qui ont abandonné le judo, ceux qu'ils rêvent de pratiquer sont, entre autres, susceptibles d'éclairer utilement ces aspects. Travailler

¹⁰ - J. Boothby, M.F. Tungatt, A.R. Townsend. Ceasing participation in sports activity : reported reasons and their implications. *Journal of leisure research*, 1. 1981, p. 1-14. L.M. Wankel. Personal and situational factors affecting exercise involvement : the importance of enjoyment. *Research quarterly for exercise and sport*, t. 56, 3. 1985, p.275-282.

d'un point de vue sociologique sur le choix ou l'abandon d'un sport oblige à le penser comme appartenant à un champ de pratiques sportives, autrement dit à un « espace » où s'établissent des relations, de proximité ou d'éloignement, de complémentarité ou de concurrence.

Connaître la population qui abandonne le judo

1 - Les enquêtes antérieures

La recherche présentée ici n'est pas la première concernant l'abandon de la pratique du Judo. Une étude datant de 1988 a été réalisée par la Fédération, à l'initiative de la Commission « Stratégie prise de licence » et par l'intermédiaire des délégués départementaux. Cette enquête interne visait précisément à recueillir auprès des personnes ne renouvelant pas leur licence les raisons qui les avaient amenées à arrêter leur pratique.

60% des personnes interrogées¹¹ affirment une intention d'abandonner définitivement le judo, les autres parlent plutôt d'arrêt provisoire. Quatre types de raisons se détachent dans les motifs invoqués : d'abord, les obligations scolaires, le manque de temps, le désir de privilégier les études. Ces ex-pratiquants peuvent être collégiens, lycéens ou étudiants et ils ont plusieurs années de pratique du judo à leur actif. Apparaissent ensuite « la lassitude de la discipline, puis la pratique d'un autre sport, les contre-indications médicales et enfin les obligations professionnelles ». Ces motifs se rapportent quasiment tous à des aspects exogènes ; il est d'ailleurs mentionné que les raisons relatives à la pratique elle-même, à l'ambiance ou à l'enseignant étaient rarement cités¹².

¹¹ Les résultats mentionnés ici ont été publiés dans la revue *Judo*, n°111, 1989. La procédure et la population dont les réponses ont été exploitées sont peu précisées ; l'article évoque « quelques centaines de personnes ».

¹² On a trouvé trace d'autres données sur le sujet. Par exemple un mémoire de maîtrise soutenu en 1991 par F. Le Cren à Paris X et intitulé « *Contribution à l'étude des causes d'abandon des licenciés de la FFJDA* ». Dans son travail (qui concerne un département), il fait référence à une enquête nationale effectuée en 1986 sur l'abandon du judo et il livre les principaux résultats. Mais aucune référence ni source ne sont données à ce propos. Ce flou est très préjudiciable à la crédibilité des données présentées. On peut croire que d'autres travaux, universitaires ou non, portent sur cette question mais il est pratiquement impossible d'en avoir connaissance : ce type d'études n'apparaît pas dans les banques de données bibliographiques étant donné le registre de la publication. La découverte de ces données relève parfois du hasard de lectures ou de conversations.

2 - La démarche générale de la recherche

Les individus ont évidemment des raisons à avancer pour motiver ou justifier leurs pratiques ou comportements, en l'occurrence l'abandon du judo. Les nombreuses enquêtes nationales réalisées sur l'absence de pratique sportive ou encore les enquêtes dites de motivation(s) ont largement recueilli ce type d'informations. Poser directement la question aux personnes concernées, par exemple « pourquoi ne pratiquez-vous pas (plus) de sport », fait apparaître, on le sait, un ensemble de raisons qu'on ne saurait prendre pour des explications. Ainsi, la majorité des enquêtes sur le sport ont montré que le manque de temps était la première raison avancée pour justifier l'absence de pratique sportive ; c'est aussi celle qui est mise en avant comme motif d'abandon. Ce faisant, le manque de temps expliquerait tout aussi bien l'abandon du judo que de l'athlétisme ou encore l'absence de toute pratique physique ! Ce type de motifs paraît donc insuffisant d'autant qu'ils sont stéréotypés : après le temps, l'argent ou l'éloignement des équipements appartiennent à ces raisons avancées le plus fréquemment par les individus interrogés...et qui sont très relativisées dès lors qu'on les objective. C'est pourquoi nous avons tenté d'échapper au « piège » (à « l'illusion de la transparence » pour reprendre le terme de P. Bourdieu) que tend ce type de questionnement. Par ailleurs, il existe indéniablement, ainsi que l'a observé G. Loirand, « un vécu subjectif des abandons » ; cet aspect n'était pas inclus dans le présent travail mais il pourrait en revanche en constituer une suite ; il relève d'une autre approche et nécessite d'autres types de méthodes.

La démarche adoptée consiste à tenter d'identifier les circonstances ou les conditions les plus objectives possibles qui sont susceptibles de peser sur l'arrêt de la pratique. Dans le cadre de la problématique développée plus haut, plusieurs types de facteurs ont été explorés :

- *ceux qui se rapportent aux caractéristiques socio-démographiques des personnes et de leur famille,*
- *ceux qui concernent des événements intervenus dans leur vie l'année du non renouvellement de la licence,*
- *les autres activités de loisir pratiquées depuis l'arrêt du judo et en particulier les activités sportives (pratiquées, rêvées...)*
- *la pratique des sports de combat au sein de la famille,*
- *la pratique du judo à proprement parler (durée, grade, appréciation du contenu des séances...) et plus généralement la relation à l'activité.*

Pour dresser cet état des lieux, nous avons opté pour une démarche quantitative. Celle-ci a comporté plusieurs étapes :

- à partir des données disponibles au niveau de la fédération (fichiers annuels de licenciés pour 1995/96 et pour 1994/95), un « fichier » de l'ensemble des abandonnants a été constitué. Il était dès lors possible de connaître quelques caractéristiques de cette population (celles, très peu nombreuses, que la licence permet de repérer).

- le nombre de ces sortants étant trop important pour que tous soient interrogés, nous avons constitué un échantillon représentatif de cette population des « abandonnants ».

- un questionnaire a été adressé aux personnes de cet échantillon. Les données ont ensuite été classiquement saisies, traitées et analysées.

3 - Les données statistiques générales sur l'abandon

3-1 Les données utilisées

Pour mesurer l'abandon du judo, il fallait d'une part connaître la structure de la population licenciée au cours d'une année de référence et d'autre part connaître la structure de la population n'ayant pas renouvelé sa licence l'année suivante. Il était donc nécessaire de disposer des données se rapportant à deux années consécutives ; il fallait aussi, pour l'année de référence choisie, à savoir la plus récente, que l'exercice des prises de licence soit achevé lorsque le travail a débuté. Le bilan des abandons a donc pu se faire au terme de l'année 1994/1995 ; les « abandonnants » sont les licenciés qui apparaissent comme n'ayant pas renouvelé leur licence pour la saison sportive 1995/1996.

Le taux d'abandon pour 1995 s'obtient donc en rapportant l'effectif des abandonnants au terme de l'exercice 94/95 à l'effectif de la population licenciée cette même année¹³. Pour obtenir des taux d'abandon selon les caractéristiques de la population (le sexe, la couleur de ceinture, la tranche d'âge sportive ou encore la région d'habitation), il fallait que les deux ensembles de données soient identiques.

¹³ Dans le texte ou dans les tableaux, on évoquera *les licenciés 1994* pour l'année 1994/1995 et les *abandons 1995* pour ceux qui n'ont pas renouvelé leur licence au terme de cet exercice.

En pratique, la fédération nous a communiqué un ensemble de données statistiques :

- *pour la période 1988/1995 ; nombre de licenciés par sexe et par tranche d'âge sportive, ceintures couleurs et ceintures noires ;*
- *pour la population licenciée de l'exercice 1994/1995, année de référence,*
 - *le nombre de licenciés par sexe et année de naissance, ceintures couleurs et ceintures noires*
 - *le nombre de licenciés par département et par ligue, sans précision (toutes ceintures confondues)*
- *pour les « abandonnants »,*
 - *le nombre de licenciés par sexe et année de naissance, par tranche d'âge sportive pour chaque sexe et pour les ceintures couleurs et ceintures noires*
 - *le nombre de licenciés par département et par ligue, ceintures couleurs et ceintures noires*

Ces données (présentées en effectifs) nous ont permis de calculer des taux d'accroissement depuis 1988 ainsi que des taux d'abandon (général, en fonction du sexe, selon les tranches d'âges sportives, la couleur de ceinture...). Elles ont aussi permis, dans un troisième temps, de comparer la structure des abandons à la structure des licenciés.

Cette première étape d'analyse de données livre déjà des indications permettant de mieux connaître la population qui abandonne le judo. Avec quelques réserves toutefois, d'ordre méthodologique :

- *A l'usage, les statistiques fournies laissent apparaître une marge d'approximation impossible à chiffrer avec précision. Le nombre des licenciés et/ou des abandonnants en fonction de l'âge par exemple représente un total différent du nombre de ces « mêmes » individus en fonction du sexe ou de la région d'habitation. Les écarts représentent parfois 15.000 personnes (de 5 à 10% des abandons en 1995). Pour l'ensemble, quelques erreurs de données ont pu être corrigées mais il fut impossible de toutes les rechercher. Cette marge qu'on peut estimer comme conséquente malgré le nombre important de personnes considérées, pose problème, en soi, concernant l'appréciation quantitative de l'abandon du judo, au moins pour l'année considérée.*

3-2 Les taux d'accroissement des licenciés depuis 1988

De 1988 à 1995¹⁴, les effectifs de licenciés ont en moyenne augmenté de 5% ; ce mouvement positif est plus sensible depuis l'année 1991/1992. Mais la caractéristique première de cette croissance est qu'elle provient des féminines : depuis 1988 en effet, les effectifs féminins ont augmenté de 15% alors que les effectifs masculins sont, en 1995, supérieurs de 3% seulement à ce qu'ils étaient en 1988.

¹⁴ Les bornes de dates sont celles des données communiquées par la Fédération.

Les données détaillées permettent de voir plus précisément les populations en croissance et celles qui perdent des effectifs. Deux périodes sont distinguées dans les effectifs bruts : 1988/1991 où ceintures couleurs et ceintures noires sont confondues, 1991/1995 où elles sont distinguées (*cf tableaux de l'annexe 1 : accroissement du nombre de licenciés*).

Durant la première période, c'est une décroissance des effectifs qu'on observe, touchant davantage les masculins, - 8%, que les féminines, - 2%. Les cadets et minimes pour les masculins, les espoirs et minimes pour les féminines montrent que cette tranche d'âge des 13/17 ans est, ainsi qu'on l'attendait, particulièrement concernée par la question de l'abandon du judo (le nombre des cadets et des espoirs chute de 17% sur trois ans). Mais durant ces années, ce n'est pas seulement cet abandon de pratiquants non novices qui fait problème puisque les garçons de moins de 9 ans sont à leur tour de moins en moins nombreux : - 15% en trois ans.

A partir de l'année 1991/1992 et au contraire des années antérieures, les effectifs connaissent une augmentation assez importante. C'est particulièrement le cas pour les féminines : ceintures couleurs et ceintures noires croissent de 13% quand, pour les masculins, la progression est respectivement de 7% et 6%. Pour l'ensemble, les catégories de cadets masculins et espoirs féminines se stabilisent voire augmentent ; c'est particulièrement le cas parmi les quelques centaines de ceintures noires de ces tranches d'âge. Les groupes d'âge sensibles perdent moins d'effectifs ; les juniors masculins sont l'ombre de ce tableau puisque les effectifs diminuent de 13% durant cette période (- 2% pour la période 1988/1991). La croissance générale des effectifs de 1991 à 1995 est surtout due au recrutement de nouveaux pratiquants : les plus jeunes, c'est à dire les moins de 10 ans, augmentent très nettement, en particulier chez les féminines : + 26% pour les moins de 9 ans filles, + 13% pour les moins de 9 ans garçons.

3-3 Les taux d'abandon pour l'année analysée

En 1994/95, la Fédération Française de Judo comptait donc 479.840 licenciés ; à la rentrée sportive de 1995, 210.937 personnes n'ont pas renouvelé leur licence, ce qui représente **44% des licenciés de 1994/95**. Ainsi qu'on l'a mentionné, et ainsi que le laissent apparaître les différents traitements faits sur les données, il faut situer cet abandon dans une fourchette allant de 43 à 47%. Ce renouvellement annuel de près de la moitié des effectifs qui touche la

fédération de Judo n'est pas spécifique à ce sport ainsi qu'on l'a vu ; un sport de combat comme la boxe française, qui touche aujourd'hui une population plus âgée que le judo connaît, au même moment, un taux de renouvellement dépassant 50%.

Ce taux moyen d'abandon connaît des fluctuations en fonction de quelques caractéristiques :

- *en fonction de la zone d'habitat* : le taux d'abandon par ligue (cf tableau de l'annexe 3 : *abandon et zones géographiques*) montre que certaines ont un taux d'abandon supérieur à la moyenne : les Hauts de Seine (70%), la Martinique et la Guadeloupe (54% et 53%). Quelques autres dépassent à peine cette moyenne, le Languedoc Roussillon, la Côte d'Azur et la Provence. D'autres en revanche connaissent un abandon un peu moins fréquent que la moyenne ; les ligues de Champagne, du Limousin ou encore de Franche Comté sont dans ce cas : l'abandon touche moins de 40% des licenciés. Difficile évidemment de donner ici sens à ces écarts, tant les circonstances très locales (internes ou externes à l'organisation de la pratique du judo) sont susceptibles d'intervenir sur ces mouvements de population¹⁵.

- *en fonction du sexe* : le judo est une discipline moyennement féminisée, un judoka sur quatre est une femme actuellement. L'abandon de la pratique est un peu plus fréquent au sein de cette population féminine : 49% des licenciées n'ont pas renouvelé leur licence pour l'année 1995/96 quand c'est le cas de 42% des licenciés. Données qui sont elles mêmes variables selon l'âge des individus.

¹⁵ On peut toutefois mentionner, à titre indicatif, que le département des Hauts de Seine comprend une surreprésentation de personnes très diplômées, de cadres et professions intellectuelles supérieures... On a par ailleurs observé que dans cette catégorie socioprofessionnelle, on aurait une plus grande propension au changement d'activité sportive.

- Le taux d'abandon varie en effet nettement *en fonction de l'âge* des pratiquants comme le montre le tableau suivant.

Taux d'abandon dans chaque groupe d'âge sportif, pour chaque sexe

| | Taux d'abandon HOMMES | | Taux d'abandons FEMMES | |
|-----------------|-----------------------|------------------|------------------------|------------------|
| | Ceintures couleur | Ceintures noires | Ceintures couleur | Ceintures noires |
| Pré poussins | 32% | s.o | 40% | s.o |
| Poussins | 46% | s.o | 52% | s.o |
| Benjamins | 58% | s.o | 66% | s.o |
| Minimes | 52% | s.o | 55% | s.o |
| Cadets | 58% | 0 | Espoirs : | Espoirs : |
| Juniors | 79%* | 12% | 61% | 6% |
| Seniors | 51% | 21% | 53% | 20% |
| Ensemble | 44% | 19% | 51% | 20% |

* Il faut lire : parmi les juniors masculins, ceintures couleur, 79% ont abandonné en 1995.

L'abandon le plus « connu » est celui qu'on nomme précoce, qui serait lié à la fois à la jeunesse des pratiquants et surtout à une durée de pratique courte de un an ou deux. Plusieurs éléments ressortent de ces données montrant que les abandonnants (ici du judo) ne représentent pas une population homogène.

Pour les masculins, c'est parmi les juniors (17/19 ans) que le taux d'abandon est le plus élevé, il atteint 79% des effectifs de cette tranche d'âge. Pour les féminines, c'est la tranche d'âge un peu en dessous qui est touchée puisque 61% des espoirs (15/17 ans) ont abandonné. Notons que ces tranches d'âges sont, pour les deux sexes, les moins importantes en effectifs. Cela indique sans doute une dépression des effectifs à cet âge que la venue de ceux qui « montent » de catégorie ne comble pas.

Contrairement à toute attente c'est parmi les plus jeunes que les abandons sont le moins fréquents : garçons ou filles, les moins de 10 ans ont un taux d'abandon égal ou inférieur à la moyenne. C'est parmi les enfants de moins de 9 ans que le taux d'abandon est le plus bas.

Deux remarques doivent être faites ici :

- la tranche d'âge sportive est ici un meilleur indicateur que l'âge chronologique, car la durée de pratique est implicitement prise en compte. Les « juniors » garçons et les « espoirs » filles ne sont pas des débutants, au contraire. On ne saurait donc croire, à leur propos, à une déception lors de la découverte de l'activité. En première lecture, on pensera qu'il s'agit d'adolescents, avec les changements que cela implique dans tous les domaines de la vie, corporel, moral, psychologique, filières d'études.... En outre, l'effectif faible de ces tranches d'âge (les seniors sont trois fois plus nombreux que les juniors) indique aussi que cet âge de la vie (entre 15 et 20 ans) est « problématique » quant à la pratique du judo et peut-être quant à la pratique sportive en général. Le taux assez élevé d'abandon parmi les ceintures noires seniors (20%) renforce ici l'hypothèse du poids des causes exogènes (celles liées aux cycles de vie) à ces âges où les situations de formations, professionnelles et affectives sont particulièrement sollicitantes.

- contrairement aux attendus, l'abandon précoce, celui des poussins et pré-poussins n'est pas le plus élevé en terme de proportions. Mais en effectifs, ces abandons des plus jeunes (un peu plus fréquent parmi les filles que parmi les garçons) représentent la plus grande part des abandonnants : les moins de 10 ans constituent en effet près de 50% de l'ensemble des abandonnants.

Ces premières données laissent déjà supposer que le « délaissement » du judo intervient dans des contextes fort différents et que l'abandon recouvre, en fait, des contextes et des circonstances très distinctes que les données de l'enquête permettront de mieux éclairer.

- Enfin, le taux d'abandon varie *en fonction de la couleur de ceinture*. Les ceintures noires, judokas chevronnés et ayant nécessairement un bon nombre d'années de pratique de la discipline peuvent aussi se détourner de cette activité ; même si cette situation est moins fréquente parmi eux que parmi les ceintures couleurs (19% pour 46% des ceintures couleurs, âges et sexes confondus), cela touche quand même 1 ceinture noire sur 5, et plus particulièrement ceux qui sont âgés de plus de 20 ans, hommes et femmes dans les mêmes proportions (*cf tableaux de l'annexe 2 : structure des populations licenciés et abandonnants*). Une donnée peut retenir l'attention : chez les juniors masculins, tranche d'âge « problématique » ainsi qu'on l'a vu, les ceintures noires ont un taux d'abandon très bas (12%)

comparé à la fréquence de l'abandon des ceintures couleurs au mêmes âges (c'est le taux d'abandon le plus élevé, 79%). L'obtention de ce grade autour de l'âge de 17 ans serait-elle un élément incitant à poursuivre, quelque temps au moins, la pratique ?

3-4 Comparaison des populations abandonnants et licenciés

Comparer la structure des deux populations contribue à mieux cerner les caractéristiques de la population qui abandonne la pratique du judo ; cela permet en effet de faire apparaître des surreprésentations (ou des sous représentations) de certaines catégories parmi les abandonnants ; catégories qui présenteraient donc une probabilité plus (ou moins) fréquente d'abandon.

Les données révèlent peu de différences entre la population licenciée et ceux qui ont abandonné la pratique concernant la composition selon la région d'habitation, les sexes, et la couleur de ceinture :

- les habitants de la région parisienne (Paris et départements limitrophes) sont à peine surreprésentés parmi les abandonnants : ils comptent pour 19,9% de ceux-ci alors qu'ils représentent 17% de l'ensemble des licenciés.

- les femmes sont à peine plus nombreuses parmi les abandonnants (25%) que parmi les licenciés (22%).

- les ceintures noires, qui constituent 7% de l'ensemble des licenciés représentent seulement 3% des abandons au terme de l'exercice 1994/1995.

| | Licenciés 1994 | | Abandons 1995 | | Taux Abandon |
|-----------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|-----------------|
| Hommes | | | | | |
| C Couleurs | 346 854 | *92% | 153 764 | 97% | 44% |
| C Noires | 28 522 | 8% | 5 492 | 3% | **19% |
| TOTAL | 375 376 | 78% | 159 256 | 75% | 42% |
| Femmes | | | | | |
| C Couleurs | 100 021 | 96% | 50 815 | 98% | 51% |
| C Noires | 4 438 | 4% | 866 | 2% | 20% |
| TOTAL | 104 459 | 22% | 51 681 | 25% | 49% |
| Ensemble | | | | | |
| C Couleurs | 446 875 | 93% | 204 579 | 97% | 46% |
| C Noires | 32 965 | 7% | 6 358 | 3% | 19% |
| TOTAL ensemble | 479 840 | 100% | 210 937 | 100% | 44% |

*Il faut lire * : parmi les hommes licenciés en 1994/95, 92% étaient des ceintures couleurs
** : 19% des hommes ceintures noires ont abandonné en 1995*

En fait, c'est en prenant en compte trois critères (le sexe, la tranche d'âge pour les « deux » couleurs de ceinture différenciées dans les données fédérales, couleurs et noires) que des différences notables apparaissent (*cf tableaux de l'annexe 2 : structure des populations licenciés et abandonnants*) :

- les moins de 10 ans ont, ainsi qu'on l'a mentionné, les taux d'abandon les moins élevés. Cette situation n'est pas indifférente quand on sait qu'ils représentent 54% de l'ensemble des licenciés (60% des masculins et 50% des féminines) ; ces jeunes constituent donc les plus grands effectifs de licenciés et aussi les plus grands effectifs d'abandonnants puisqu'ils comptent pour 48% de ceux-ci. Un judoka sur trois a moins de 9 ans, il s'agit donc de débutants ou de pratiquants « novices » ; parmi ceux qui abandonnent, un sur 4 environ a moins de 9 ans. Les moins de 10 ans représentent donc la masse des abandons...bien que celui-ci soit moins probable à cet âge.

- parmi les 11-14 ans (benjamins et minimes) le taux d'abandon est plus fort, en particulier chez les féminines de 11/12 ans qui abandonnent pour les deux tiers d'entre elles. Concernant l'ensemble des féminines, cet âge est celui où l'abandon est le plus fréquent. Ces tranches d'âge représentent 1 licencié sur 5 (elles n'apparaissent que dans les ceintures couleurs) et 1 abandonnant sur 4. Benjamins et minimes sont donc un peu surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas renouvelé leur licence fin 1995.

- les cadets et juniors (les espoirs pour les féminines) représentent les tranches d'âges où les effectifs de licenciés sont les plus faibles, les juniors sont dans l'ensemble 10 fois moins nombreux que les moins de 9 ans. C'est en outre, on l'a vu, dans ces tranches d'âge que le taux d'abandon est le plus élevé, en particulier chez les ceintures couleurs masculins puisque près de 8 sur 10 ont abandonné le judo en 1995. Cette tranche d'âge se confirme comme la plus critique puisqu'elle perd beaucoup d'individus partant d'effectifs peu importants. Cadets et juniors masculins représentent 8% des licenciés mais 11% des abandons ; parmi les féminines, les espoirs représentent 7% des licenciées et 8% des abandons.

Si l'on met ensemble les tranches d'âge de l'adolescence (13/19 ans, c'est à dire minimes + cadets + juniors), cela représente 15% des licenciés mais 19% des abandons...proportion équivalente à celle des seniors au sein des abandons. Les données montrent que les masculins sont surreprésentés dans les abandonnants de ces tranches d'âge. A ce stade, il est difficile de se risquer à des interprétations. En effet, les abandons des ceintures noires laissent supposer qu'on ne peut se contenter d'invoquer l'âge des pratiquants comme explication en soi de l'abandon : le taux d'abandon y est moins fréquent parmi les juniors que parmi les seniors. Chez les masculins par exemple, les seniors représentent 86% des CN...mais 92% des CN qui abandonnent.

4 - L'enquête auprès des abandonnants

4 -1 Le questionnaire

Pour explorer les conditions ou circonstances susceptibles de conduire à l'abandon du judo, nous avons choisi l'enquête par questionnaire. Etant donné la couverture géographique de l'enquête (France entière), ce questionnaire a été auto-administré. Il comportait 31 questions interrogeant les anciens pratiquants sur les thèmes précités (*cf annexe 5 : questionnaire*).

Il a été adressé à ces « ex pratiquants » fin avril 1996. L'envoi comportait une lettre d'accompagnement donnant quelques indications sur l'enquête et précisant que des cadeaux seraient remis à quelques répondants pour les remercier de leur réponse. Cette démarche est plutôt inhabituelle ; alors que l'enquête concernait un public jeune, on pouvait ainsi espérer augmenter un peu les retours ; dans ce même souci, une enveloppe timbrée était jointe pour la réponse.

Une enquête par correspondance implique toujours un nombre conséquent de non réponses. L'ensemble des répondants constitue un échantillon spontané qui n'est donc pas représentatif des personnes ayant cessé le judo.

On peut penser que les personnes qui ont abandonné pour des raisons tenant à la pratique du judo, à son organisation, à l'encadrement, à l'ambiance dans le groupe... sont moins incitées à répondre à ce type d'enquête, explicitement entreprise à l'initiative de la Fédération...Mais on peut aussi émettre l'hypothèse inverse : si l'on a pratiqué longtemps le judo et qu'un aspect a déçu ou manqué au point d'entraîner l'arrêt de la pratique, on peut souhaiter exprimer sa déception ou ses regrets. A un autre niveau, on peut suggérer que les anciens judokas s'estimant sûrs de ne pas vouloir reprendre la pratique n'ont pas cru nécessaire de répondre ; l'enquête de 1988 de la fédération évoquait ce cas pour 60% des abandonnants.

Les non retours à une enquête suscitent toujours des hypothèses qu'on ne peut guère valider. Reste à souligner que les raisons de ne pas répondre peuvent justement laisser dans l'ombre un ensemble de motifs d'abandon ou de conditions particulières ; ils n'apparaîtront pas

ou peu dans les réponses traitées. Cet état de fait est inherent à la méthode de l'enquête, nous le rappelons afin d'attirer l'attention sur la « vérité » des données, tendances et interprétations proposées dans le présent document.

4-2 L'échantillon théorique

Le questionnaire a été envoyé à 1023 personnes qui n'ont pas renouvelé leur licence en 1995. Les quotas de population ont été déterminés en tenant compte de la distribution de la population licenciée mais également de façon à ce que chaque catégorie d'âge, de sexe et de lieu de résidence (Paris-Région parisienne, Province) soient représentée.

La population destinataire du questionnaire se distribue ainsi :

- *Ceintures noires : 30 hommes*
 - *15 âgés de 18 à 25 ans*
 - *15 âgés de 25 à 35 ans*

- *Ceintures couleurs : 993 personnes (dont 170 en Ile de France)*
 - *hommes : 749*
 - *107 personnes dont 19 en IdF pour chaque tranche d'âge sportive (7),*
 - *femmes : 244*
 - *41 personnes dont 7 en IdF pour chaque tranche d'âge sportive (6).*

4-3 La population réelle

Sur les 1023 questionnaires envoyés, 279 seulement ont pu être exploités et analysés. En fait, 335 personnes ont répondu, ce qui équivaut à plus de 30% de réponses. C'est un résultat assez satisfaisant ; ce type d'enquête par correspondance présente habituellement des taux très élevés de non réponses, autour de 80%. L'incitation que pouvait représenter la perspective de recevoir un livre de D. Douillet et une montre de l'INSEP a sans doute favorisé quelques retours ainsi qu'on le souhaitait.

La distribution des répondants est la suivante :

| | Echantillon théorique | Echantillon réel | Taux de réponse |
|--------------------|---|-------------------------------------|------------------------|
| Ceintures noires | 30 (H) = 3% des <i>abandonnants</i> | 25 = 9% <i>des réponses</i> | 83% |
| Ceintures couleurs | 993 = 97% <i>des aband.</i> | 254 = 91% <i>des réponses</i> | 26% |
| Hommes | 779 = 75% des <i>abandonnants</i> | 199 = 71% <i>des réponses</i> | 25% |
| Femmes | 244 = 25% <i>des aband.</i> | 80 = 29% <i>des réponses</i> | 33% |
| Ensemble | 1023 | 279 | 27% |

On remarque que les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à répondre au questionnaire. Le taux de réponse des ceintures noires est exceptionnel ; avant tout résultat, on peut croire que ces judokas se sont particulièrement sentis concernés par l'enquête ou ont eu à cœur d'expliquer les raisons de leur arrêt. Dans tous les cas, cela traduit un indéniable attachement à l'activité.

Environ 16% des retours étaient inexploitable (plus de 50 questionnaires) ce qui représente en revanche un volume peu habituel :

- 37 retours comprenaient seulement la lettre d'accompagnement ; il s'agissait de pratiquants précisant qu'ils n'avaient jamais abandonné le judo ; la majorité d'entre eux ont mentionné un déménagement ou un changement de club,

- 12 (qui ont retourné le questionnaire parfois vierge, parfois rempli) ont précisé qu'ils pratiquaient toujours,

- 6 personnes précisent qu'elles ont abandonné mais n'ont pas rempli le questionnaire

Près de 50 personnes issues du fichier « abandonnés » qui n'auraient pas dû être destinataires des questionnaires. Cette « marge d'erreur » renvoie à celle qu'on a mentionnée plus haut. La proportion de 15% constatée ici (50 personnes pour 335 réponses) est susceptible d'exister de façon invisible dans les fichiers ; en effet, la perspective de cadeaux a certainement incité des personnes non concernées par l'enquête à retourner néanmoins une

réponse et leurs coordonnées ; on peut faire l'hypothèse que la part des non abandonnants est au moins aussi importante parmi ceux qui n'ont pas répondu.

Le numéro définitif attribué par la Fédération depuis plusieurs années à un licencié peut réduire cette marge, à condition qu'un nouvel arrivant soit interrogé sur son éventuelle affiliation antérieure, soit au niveau du club, soit par son nom au niveau du fichier central.

5 - Les caractéristiques socio-démographiques des abandonnants

Pour les caractéristiques de *sexe* et de *grade*, les données statistiques du fichier fédéral et les résultats de l'enquête se recoupent, elles montrent que les abandonnants sont proches de la composition des licenciés : les trois quarts sont masculins, un peu plus de 9 sur 10 sont ceinture de couleur.

Quant à *l'âge*, les répondants se distribuent assez également dans les tranches d'âge. Cela permet de penser que les circonstances amenant à abandonner le judo et qui sont susceptibles de varier avec l'âge apparaîtront toutes.

- les moins de 10 ans représentent 23% des répondants de l'enquête alors qu'ils représentent 54% des licenciés et 47% des abandonnants, ils sont donc sousreprésentés,

- les 11 et 15 ans comptent pour 35% des enquêtés. 44% des féminines sont dans cette tranche d'âge (alors qu'elles représentent 20% des féminines licenciées et 23% des féminines abandonnantes). Cette tranche d'âge est donc nettement surreprésentée.

- les 16-25 ans représentent près de 40% des réponses (environ 25% des licenciés) ; ils sont aussi surreprésentés ; les plus de 19 ans constituent 22% de l'échantillon.

Etant donné l'âge de la population, il est logique que plus de 90% soient *élèves* ou *étudiants*. 8% ont déclaré exercer une activité professionnelle, pour la moitié il s'agit d'emplois ouvriers.

L'origine sociale des anciens judokas a été appréciée par *l'activité professionnelle des deux parents* des répondants :

- dans 50% des cas, les pères appartiennent aux catégories de *cadres et professions intellectuelles supérieures* et à celle des *professions intermédiaires*. Ce faisant, ce groupe social est surreprésenté au sein du judo, puisqu'il ne compte que pour 31% de l'ensemble de la population active en France.

- les trois quarts des mères exercent une activité professionnelle, proportion voisine de celle observée pour l'ensemble de la population française. Parmi celles qui ont une activité professionnelle, 45% sont *employées* et 38% membres des *professions intermédiaires* (cette catégorie socio-professionnelle représente 21% de la population active féminine française).

Cette distribution sociale est proche de celle que J.P. Clément avait observée au tournant des années 80¹⁶. Ce qu'il est convenu d'appeler « la classe moyenne » est surreprésentée dans le judo (en particulier les professions de l'enseignement/éducation/santé pour les mères) ; les milieux populaires en revanche sont sous représentés, les ouvriers et ouvrières tout particulièrement. Avec quelques différences toutefois entre les deux sexes : les filles ont, par leur père et par leur mère, une origine sociale plus modeste que celle des garçons :

- 46% des filles ont un père ouvrier ou employé, ce qui est le cas de 29% des garçons ; 41% des filles ont une mère ouvrière ou employée, ce qui est le cas de 34% des garçons.

- 43% des filles ont un père cadres ou professions intermédiaires quand c'est le cas de 54% des garçons ; 24% des filles ont une mère cadres ou professions intermédiaires quand c'est le cas de 39% des garçons.

Pour apprécier « le poids » de l'origine sociale sur l'abandon, il faudrait connaître la distribution sociale de l'ensemble des licenciés du judo, donnée qui reste inconnue et relèverait d'une autre investigation. Reste une remarque hypothétique : le judo pourrait représenter une pratique élective pour les fils de la classe moyenne, de ces activités où l'on inscrit son enfant parce qu'elles représentent une « école », un « apprentissage de la vie » ; une activité choisie

¹⁶ Jean-Paul Clément, La force, la souplesse et l'harmonie. Etude comparée de trois sports de combat : lutte, judo, aikido. In Pociello Christian (ed.) *Sport et société, approche socio-culturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981 (1^{ère} édition). p285-301.

par les parents parce qu'elle représente pour eux un « lieu » où se forge une personnalité combative et où s'enseignent des valeurs, bref qu'ils considèrent, surtout pour un garçon, comme éducative. Mais ces catégories sociales (assimilées ici dans le terme « classe moyenne ») sont aussi celles qui sont connues pour s'adonner le plus volontiers aux reconversions et aux changements fréquents de pratique sportive...

Les conditions de l'abandon du judo

L'âge des judokas est la caractéristique la plus sensible pour rendre compte de l'abandon de la pratique du judo, les données du précédent chapitre le montrent. Aussi, avant de s'attacher à repérer les conditions et circonstances de cet abandon et pour que celles-ci soient d'emblée plus explicites, on mentionnera quelques éléments relatifs à la pratique du judo pour la population interrogée :

- 79% ont commencé la pratique du judo entre 4 et 6 ans, 93% avant 10 ans¹⁷.

- 8% ont eu une durée de pratique de 1 an seulement ; pour 40% celle-ci a été de 2 à 6 ans, pour 50% de 7 ans et au-delà. La majorité des répondants ne sont donc pas des débutants (32% totalisent 9 ans ou plus de pratique du judo).

Cette durée de pratique est évidemment liée à l'âge. Afin de prendre au mieux en compte ce qu'il est convenu d'appeler « les variables cachées » quand l'âge sera évoqué (ici la durée de pratique quand on parle d'une tranche d'âge en particulier) le tableau ci-après précise quelques caractères des groupes d'âge.

Durée de pratique et grade pour chaque tranche d'âge

| Durée de pratique | 7 à 10 ans | 11 à 15 ans | 16 à 18 ans | 19 à 25 ans |
|-------------------|-------------------|---|---|-------------------|
| 1 an | 27% | | | |
| 2 à 4 ans | 66% | | 29% ceint. bleues, 55% ceint. marron | |
| 5 à 6 ans | 37% sont | 50% | | |
| 7 à 8 ans | ceintures jaunes* | 27% | 45% | 37% ceint. noires |
| 9 ans et plus | | 31% sont ceintures orange, 43% verte | 52% | 96% |

*Il faut lire : 37% des anciens pratiquants âgés de 7 à 10 ans étaient ceinture jaune quand ils ont abandonné le judo.

¹⁷ L'enquête faite par Louis Harris pour la FFJDA en juin 97, et à laquelle on peut comparer quelques données, mentionne que deux tiers des licenciés ont débuté le judo avant 10 ans. L'échantillon de cette enquête comporte 89% de ceintures marrons ou noires. Or ces dernières représentent, pour l'année 1995, à peine 7% des licenciés ; il est de plus peu probable que les ceintures marrons représentent plus de 80% des licenciés. Cette surreprésentation très forte des judokas les plus gradés qui ont aussi la durée de pratique la plus longue ainsi que la quasi absence des autres grades/tranches d'âge dans l'enquête Louis Harris aboutit à des données décrivant surtout une catégorie de licenciés, en l'occurrence les plus anciens.

1 - Les aspects contextuels

1-1 Les circonstances liées aux cycles et modes de vie

Des éléments expliquant classiquement l'abandon d'une activité, entre autres sportive, sont évidemment les premiers qui doivent être pris en compte : les « abandonnants » ont ainsi été interrogés sur certains événements qui ont pu intervenir dans leur vie après 1993 (et qui sont donc susceptibles d'expliquer un abandon du judo constaté en 1995). Ainsi :

- 10% ont déménagé après 1993,
- 24% (n = 66) ont été blessés ou « gravement malades »,
- 10 personnes (4%) ont connu des changements de statut dans leur vie, pour

les trois quarts il s'agit d'une entrée dans la vie professionnelle.

On ne peut évidemment établir de lien de causalité entre ces événements et l'abandon du judo. La blessure ou la maladie importante sont des conditions suffisantes pour interrompre une pratique sportive. Mais à la question finale « *Vous seriez prêts à reprendre la pratique du judo à condition que...* », seulement 11% (32 personnes) précisent *après que les blessures et problèmes de santé soient terminés*. Par ailleurs, 6% (16 personnes) déclarent que leur arrêt est provisoire ; mais ceux-là n'appartiennent pas nécessairement à cet ensemble de pratiquants. Ces événements peuvent donc peser sur l'abandon, mais cela n'est pas inéluctable. On peut ainsi penser que ces déménagements, blessures ou insertions professionnelles, ont représenté pour certains l'occasion d'arrêter le judo...et qu'ils l'auraient peut-être fait sans cela. Un déménagement n'empêche pas de continuer un sport ; cela peut en revanche faire se tourner une page, pour peu qu'on ait eu une histoire bonne et durable avec son club : 5% mentionnent ces difficultés pour trouver un club à proximité ou évoquent leur ancien club avec regrets.

Par ailleurs, on retiendra que les 11% ayant répondu « *rien, tout me plaisait* » à la question « *qu'est-ce qui vous plaisait le moins dans la pratique du judo* » ont vraisemblablement abandonné cette pratique un peu contre leur gré, du fait, précisément, de contraintes extérieures.

1-2 La concurrence des autres activités et en particulier des autres sports

Près de 80% des anciens judokas ont moins de 19 ans ; cette jeunesse de la population vaut d'ailleurs pour l'ensemble des licenciés. Concernant précisément la jeunesse et l'enfance, d'autres activités sont susceptibles d'être choisies, avant, en même temps ou après le judo. Ce

sport, comme n'importe quel autre et n'importe quel autre loisir a priori, peut être un choix momentané ou durable, pratiqué seul ou en même temps qu'une autre activité, abandonné *pour* une autre activité ou pour aucune autre...Les activités sportives et de loisir des jeunes s'inscrivent ainsi dans des trajectoires et des choix successifs ou simultanés. Qu'on parle de « zapping » ou de concurrence, il peut être éclairant de voir comment le judo s'est situé dans l'ensemble des pratiques ludiques et sportives de ceux qui l'ont abandonné.

1-2-1 les autres loisirs

30% de ceux qui ont abandonné le judo ont commencé une (autre) activité de loisir depuis 1993, une activité musicale le plus souvent. Garçons et filles sont autant concernés, en revanche, les plus jeunes le sont davantage que leurs aînés : 41% des 7-10 ans ont ainsi débuté un loisir au même moment qu'ils arrêtaient le judo, quand c'est le cas de 20% des 16-18 ans. On peut déjà suggérer que les plus jeunes, qui sont aussi des abandonnants précoces du judo, *remplacent* cette dernière activité par une autre.

1-2-2 les autres pratiques sportives

La pratique du judo peut s'inscrire dans la trajectoire sportive d'une personne, précéder un autre sport, lui succéder ou se pratiquer en même temps. L'état des lieux qu'on peut faire ici permet de voir comment, avec quoi et pour quel type de pratiquant, le judo risque de se trouver en concurrence.

- 30% ont pratiqué un autre sport *AVANT* le judo ; cela concerne surtout les plus âgés des anciens judokas (plus des deux tiers des + de 19 ans) et à peine 1 sur 5 de ceux qui ont moins de 15 ans. Il faut dire que les plus jeunes sont aussi ceux qui ont commencé le judo le plus tôt.

- 61% pratiquaient au moins un autre sport *EN MÊME TEMPS* que le judo, pour 38%¹⁸ il s'agit donc d'une pratique sportive unique, cas plus fréquent pour les moins de 10 ans. La fréquence de pratique simultanée d'un autre sport augmente avec l'âge, près de 70% des plus de 18 ans pratiquaient un sport en même temps que le judo ; ce cas est encore plus fréquent parmi ceux qui pratiquaient un sport avant le judo (8 sur 10).

¹⁸ 31% des judokas de l'enquête Louis Harris (déjà citée) ont déclaré que le judo était l'unique sport pratiqué.

- plus des deux tiers (69%) de ceux qui ont déclaré pratiquer un autre sport en même temps que le judo ont *continué ce sport APRES* avoir arrêté le judo. La majorité des 19-25 ans n'ont pas continué en revanche ; ceci laisse penser qu'à cette période de la vie, beaucoup auraient tendance à tout arrêter ou diminuer, le judo comme tout autre sport voire toute autre activité.

- les données sur le fait d'avoir (ou non) *commencé un autre sport APRES* l'abandon du judo conforte cette interprétation. 49% des *abandonnants* sont dans ce cas, 70% de ceux qui ont moins de 10 ans et à peine 30% des plus de 19 ans. Par ailleurs, 45 à 50% des 11-18 ans ont aussi commencé un autre sport après le judo (60% d'entre eux faisaient un sport en même temps) ; pour la moitié de ces abandonnants, c'est donc un changement de sport qui s'effectue. D'autres dimensions semblent susceptibles d'infléchir ces choix :

- la catégorie sociale : 58% des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures ont commencé un autre sport après le judo quand c'est seulement le cas de 34% des enfants d'ouvriers.

- ce qu'on peut considérer comme exprimant les déceptions ou les attentes vis à vis du judo¹⁹. Ceux qui se sont « reconvertis » vers un autre sport sont encore plus nombreux parmi ceux déclarant qu'ils ne reprendront pas le judo (63%) et davantage encore parmi ceux déclarant qu'ils le reprendraient s'il n'y avait pas de compétition et s'il y avait un meilleur professeur²⁰.

L'abandon des plus jeunes (ceux qui ont moins de 10 ans) peut être dit « rapide » ou « précoce » étant donnée leur durée de pratique. Leurs reconversions (ils commencent souvent un loisir et/ou un autre sport) permettent de croire que l'activité judo (plus ou moins désirée à cet âge) ne leur plaisait pas comme sport ; leurs choix ultérieurs les ont amenés vers des activités qui se sont substituées au judo. Cela ne semble pas le cas des plus âgés en revanche qui sont peu nombreux à remplacer le judo par une autre activité sportive ou de loisir et même à continuer l'autre ou les autres sports qu'ils pratiquaient avec le judo. Pour ces derniers, il se confirme que les raisons d'arrêter le judo sont principalement extérieures à la pratique.

Ceux qui ont commencé un autre sport après le judo ou qui ont continué celui qu'ils faisaient en même temps ont davantage fait un choix par rapport au sport lui-même et/ou à ses conditions de pratique. Sur ce point, il est intéressant de remarquer que 59% de ceux qui ont

¹⁹ Il s'agit des réponses à la question précédemment évoquée : « Vous seriez prêt à reprendre la pratique du judo à condition que... ».

²⁰ Plus des trois quarts d'entre eux. Notons que ces mentions ne sont pas parmi les plus fréquentes.

continué ou commencé un autre sport le font au sein d'un club ; 35% ont en revanche déclaré pratiquer un sport en dehors de ce type de structure. Avant le sport lui-même, l'institutionnalisation de la pratique, son encadrement, bref le fait qu'il soit organisé et encadré peut aujourd'hui amener certains pratiquants à délaisser un sport.

A une époque où le système d'offre sportive est allé croissant et alors que les jeunes représentent un groupe/cible de cette offre largement servie par la médiatisation des événements et exploits sportifs, il peut être très éclairant de voir quels sports ont été choisis à côté du judo ou peut être à sa place (*cf tableau hors texte : les autres pratiques sportives de ceux qui abandonnent le judo*).

Les autres sports des anciens judokas se déclinent sur un nombre relativement restreint de disciplines, c'est le premier constat. Le football, le tennis et la natation sont les trois sports les plus fréquents parmi ces jeunes, avant de faire du judo, en même temps ou après qu'ils l'aient abandonné. Ces trois activités, on le sait, sont assez spécifiques de la jeunesse et de l'enfance ainsi qu'on l'a montré dans une autre enquête auprès de jeunes âgés de 8 à 18 ans²¹ ; l'enquête Louis Harris auprès des licenciés de la fédération (où les plus âgés sont pourtant surreprésentés ainsi qu'on l'a dit) montre à son tour que 14% font du tennis en même temps que le judo et 10% du football, ces deux sports étant les plus fréquents. On notera encore que depuis bon nombre d'années, ces sports bénéficient du plus important volume d'heures à la télévision ; selon les années et les événements, le football et le tennis occupent 30 à 50% du temps annuel²² ; les champions de ces sports appartiennent d'ailleurs prioritairement à la culture sportive des jeunes²³.

Ces autres choix sportifs appellent des précisions :

- 76% de ceux qui faisaient du football avant le judo l'ont pratiqué aussi en même temps que le judo. Cette situation est le cas pour 71% des joueurs de tennis...et pour seulement 36% des nageurs. Les deux premières activités sont apparemment de celles qu'on pratique plus durablement.

²¹ *Le sport, moi et les autres*, par Alain Vulbeau, Catherine Louveau, Paul Irlinger et Pascal Duret, Paris, IDEF-INSEP, Syros, 1993. Cette enquête auprès de 4000 jeunes montrait que 20% déclaraient pratiquer du football, 17% du vélo, 16% du tennis, 15% de la natation, pour ne citer que les activités les plus fréquentes.

²² Chiffres publiés annuellement par le C.S.A concernant les chaînes hertziennes. Les années olympiques bousculent un peu ces classements et ces volumes horaires.

²³ Dimension explorée dans l'enquête pré-citée : *Le sport, moi et les autres*.

LES AUTRES PRATIQUES SPORTIVES DE CEUX QUI ABANDONNENT LE JUDO

| <i>sports pratiqués AVANT**</i> | <i>sports pratiqués EN MÊME TEMPS</i> | <i>sports continués APRES</i> | <i>sports commencés APRES</i> | <i>sports RÊVES</i> |
|-------------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| football 26% | football 21% | football 22% | tennis 18% | glisse, pl.nature* 18% |
| tennis 25% | tennis 21% | tennis 19% | natation 16% | JUDO 11% |
| natation 21% | natation 19% | natation 15% | football 12% | sport coll (BB) 10% |
| gymnastique 11% | cyclisme, VTT 7% | cyclisme, VTT 8% | basket-ball 11% | sp. pratiqué act. 10% |
| danse 11% | basket-ball 7% | basket-ball 6% | karaté 8% | équitation 8% |
| ... | | | équitation 8% | autres 8% |
| cyclisme, VTT 5% | | | | sport motorisé 8% |
| basket-ball 2% | | | | |

** Les pourcentages sont calculés sur la base, différente dans chaque colonne, des pratiquants.

* Ce groupe comprend par ordre d'importance : plongée sous marine, parachutisme/parapente, snow board, surf, escalade, canoë kayak...

- par ailleurs, la gymnastique et la danse sont très peu pratiquées en même temps que le judo ; ces deux activités, très spécifiques de l'enfance des filles, auraient donc été abandonnées par elles en venant au judo. Natation, danse et gymnastique s'abandonnent en tous cas plus fréquemment - au profit du judo pour certaines - que le football et le tennis.

- on peut enfin constater que certains sports sont moins choisis après le judo , c'est le cas par exemple du football. Mais il faut compter ici avec l'âge des pratiquants. De l'enfance à l'âge de 18/20 ans, cette pratique est de moins en moins fréquente en général.

- bien que minoritaire, *le basket-ball* paraît un peu « *bénéficiaire* » dans ces reconversions. Ce sport se commence plus tard que le football, la danse ou même le judo ; 11% des anciens judokas ayant choisi un autre sport après le judo ont opté pour celui-ci. Le karaté et l'équitation apparaissent aussi à ce moment.

Les sports que RÊVENT de pratiquer les abandonnants du judo sont très révélateurs de ces concurrences qu'on vient de mentionner ; ils indiquent ce qui attire et peut-être ce qui appartient à un futur sportif plus ou moins immédiat (*cf tableau hors texte : les autres pratiques sportives de ceux qui abandonnent le judo*).

- 11% « rêvent » de judo, le taux étant plus important parmi les plus âgés, c'est à dire ceux qui ont eu la durée de pratique la plus longue et qui ont arrêté contre leur gré le judo.

- 10% aimeraient faire un sport collectif, en l'occurrence il s'agit de basket et non de football ; ce choix concerne 13% des garçons et 1% des filles.

- le rêve des filles se porte sur l'équitation, c'est d'ailleurs classiquement observé : 21% d'entre elles l'ont mentionnée (pour 3% des garçons).

- enfin, souhait le plus fréquent, 18% ont déclaré un sport de la famille de la pleine nature, de la glisse, choix aussi fréquent parmi les masculins que parmi les féminines.

Ces choix appellent évidemment quelques observations :

- tout d'abord, le judo ne paraît guère en concurrence avec d'autres sports de combat, hormis peut-être le karaté parfois commencé après le judo (8% des cas). Seulement 3% des abandonnants ont mentionné un autre sport de combat que le judo dans leurs rêves sportifs.

- d'une manière générale, ces rêves sportifs corroborent les observations antérieures sur les souhaits des jeunes en matière de sport : une enquête SPRESE (Ministère de

l'Education Nationale, 1985²⁴) avait déjà montré l'attraction spécifique de ces tranches d'âge pour les sports de pleine nature et les sports motorisés. Dans leurs souhaits, les pratiques plus familières et plus traditionnelles, plus accessibles aussi (comme les sports collectifs, l'athlétisme...) venaient bien après (« souhaité » par moins de 1 jeune sur 4, le judo occupe le 24^{ème} rang des activités citées dans l'enquête du MEN).

- l'âge des anciens judokas module assez nettement ces choix : *les 7-10 ans*, dont on a vu que près des trois quarts avaient commencé un autre sport après le judo, sont les plus nombreux à mentionner comme rêve « le sport que je pratique actuellement », confirmant ainsi qu'ils ont abandonné le judo (dont ils se sont assez rapidement rendu compte qu'il ne leur plaisait pas) *pour* un autre sport. C'est parmi *les 11-18 ans* que les rêves de nature ou glisse, de basket ainsi que de sports motorisés sont les plus fréquents (23% des 11-15 ans et 22% des 16-18 ans pour un sport de pleine nature ou glisse, 13% des 11-15 ans pour le basket, 16% des 16-18 ans rêvant d'un sport motorisé). Outre que ces sports sont des supports médiatiques (publicitaires en particulier) largement portés par une valorisation contemporaine de l'exploit, de la prise de risque et de l'affrontement de soi à la pleine nature, ce sont des pratiques « d'adultes » (d'une point de vue réglementaire pour beaucoup) et des pratiques objectivement coûteuses (ce qui contribue aussi à en fermer l'accès aux plus jeunes). Quoi qu'il en soit, la concurrence des autres sports semble bien peser sur les conversions sportives des adolescents, l'attire (très porté par la mode) pour le basket, déjà concrétisé pour certains, l'illustre assez bien.

La position sociale n'est pas indifférente ici : c'est parmi les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et ceux du groupe professions intermédiaires que les rêves de sports de pleine nature, de glisse et encore motorisés sont les plus fréquents. Ces enfants-là ont, comme leurs parents, des choix plus diversifiés et ils ont aussi plus de probabilités que d'autres de pouvoir accéder à leurs souhaits.

2 - La pratique et les représentations du judo

Les conditions de la pratique du judo constituent un second ensemble d'éléments susceptibles d'amener à poursuivre ou interrompre cette activité. C'est ce qu'il est convenu d'appeler « les causes endogènes » de l'abandon. Ici encore, on a retenu des dimensions

²⁴ Annick Davisse, Catherine Louveau. *Sports, école, société : la part des femmes*. Joinville-le-Pont, Actio, 1991, en cours de réédition. p. 174 et seq.

objectives de la pratique tenant par exemple à la durée de pratique ou au grade atteint. Mais on a aussi exploré les appréciations portées sur l'organisation des séances elles-mêmes, leur contenu, l'encadrement. Bien évidemment, ces appréciations sont aussi le produit de la perception de soi dans l'activité ; l'ensemble laisse émerger des relations plus ou moins agréables ou plus ou moins déçues à l'activité. Ces éventuelles attentes et déceptions ont évidemment fait l'objet d'un questionnement attentif. A cet égard, il nous a semblé intéressant de voir dans quelle mesure l'implication familiale dans la pratique du judo pouvait moduler les représentations de l'activité.

2-1 Les conditions personnelles de la pratique

2-1-1 Age de début, durée et niveau de pratique

L'âge auquel on a débuté le judo, la durée de pratique ou le niveau qu'on a atteint caractérisent les abandonnants mais ne sont pas, en soi, des éléments susceptibles d'éclairer l'abandon de la pratique ; c'est pourquoi ces données ont été principalement utilisées en regard des appréciations portées sur l'activité. En complément des données descriptives figurant en tête de ce chapitre, certains traits relatifs à la pratique du judo des abandonnants doivent néanmoins être mentionnés.

- *l'âge de début de la pratique* se situe en moyenne à 6 ans ; 93% ont débuté avant l'âge de 10 ans. Les plus jeunes au moment de l'abandon, ici les 7-10 ans, sont aussi ceux qui ont commencé le plus tôt : 95% ont débuté le judo entre 4 et 6 ans pour seulement 55% des 19-25 ans. Cette donnée indique surtout que l'âge de « recrutement » des pratiquants (ou d'ouverture de la pratique) s'est abaissé au fil du temps.

- *la durée de la pratique* est évidemment relative à l'âge chronologique des judokas ainsi que le montre le tableau figurant en début de ce chapitre ; soulignons toutefois que les abandonnants ont, pour seulement 13% d'entre eux, connu une durée de pratique inférieure à trois années. Le judo ne serait donc pas une activité qu'on abandonne au cours ou en fin de première année, délaissement renvoyant à « une initiation ratée » pour reprendre l'expression de V. Chevalier à propos de l'équitation ; 8% des répondants sont dans ce cas, les filles plus que les garçons. Les taux d'abandon dans la tranche d'âge des plus jeunes (qui ont

obligatoirement une durée de pratique courte) sont d'ailleurs plus bas que la moyenne (voir chapitre II)²⁵.

Un abandonnant sur deux qui a répondu a pratiqué le judo durant 7 ans au moins, 69% durant 5 ans et plus. Les filles et les enfants des cadres et professions intellectuelles supérieures sont un peu plus nombreux à rester moins longtemps. Ceux qui ont connu la durée de pratique la plus longue (mais on a alors affaire aux plus âgés), commencent moins souvent que les autres un autre sport après le judo, on a d'ailleurs vu qu'ils ont pour beaucoup abandonné ce sport à contre cœur et qu'ils « rêvent » plus que d'autres de le pratiquer.

- *le niveau de pratique atteint* par les anciens judokas peut s'apprécier par leur grade. L'abandon existe à n'importe quel niveau, on l'a vu dans les données générales. Parmi les répondants, 46% avaient obtenu la ceinture bleue ou un grade supérieur. On observe que les filles ayant atteint ce niveau (et qui ont tendance à abandonner plus tôt) sont moins nombreuses que les garçons (39% pour 48%). L'âge et le grade sont liés, de même que grade et durée de pratique. A titre indicatif, il est intéressant d'observer la distribution des grades en fonction de cette ancienneté dans le judo :

| <u>Couleur/ceinture</u> | <u>Ancienneté (durée de pratique)</u> | | | | |
|-------------------------|---------------------------------------|----------|-----------|-----------|------------|
| | 1 an | 2 à 4ans | 5 à 6 ans | 7 à 8 ans | 9 ans et + |
| <i>blanche</i> | 43%* | | | | |
| <i>jaune</i> | 48% | 29% | | | |
| <i>orange</i> | | 30% | 44% | | |
| <i>verte</i> | | 23% | 48% | 27% | |
| <i>bleue</i> | | | 6% | 35% | 12% |
| <i>marron</i> | | | | 27% | 55% |
| <i>noire</i> | | | | | 28% |

* Il faut lire : parmi ceux qui avaient un an de pratique, 43% avaient la ceinture blanche. Les grades intermédiaires ont été recueillis mais les effectifs devant être regroupés, ils ont été logiquement comptés avec le grade « de base » (jaune/orange = jaune). Les faibles pourcentages ne sont pas mentionnés, ils se distribuent, pour chaque classe d'ancienneté, sur les autres grades.

- le questionnaire interrogeait les anciens pratiquants sur leur éventuelle participation à des compétitions officielles (la question était précisément libellée ainsi). Les

²⁵ Il est nécessaire de rappeler la réserve relative au taux de réponse à l'enquête. Peut être que les abandonnants très précoces n'ont pas répondu à l'enquête. Notons aussi que les statistiques fédérales générales ne permettaient pas de connaître le turn over en fonction de la durée de pratique.

dirigeants ont une politique explicitement contrôlée sur ce sujet, ainsi que nous l'a précisé l'un d'entre eux : « la compétition commence en cadet pour les phases nationales. Les poussins et minimes ont des possibilités de rencontre aux plans départemental et interrégional ; on a le souci de faire évoluer la nature des rencontres et le niveau pour éviter qu'une championnate s'installe...on ne veut pas plaquer un système de compétition qui par nature élimine, décourage »²⁶.

A l'évidence, et la question est peut-être d'importance, il y a malentendu sur ce que « faire de la compétition » veut dire pour les jeunes. 78% d'entre eux (71% des féminines, 80% des masculins) ont déclaré avoir participé à des « compétitions officielles ». Les réponses positives sont plus fréquentes avec l'âge mais parmi les moins de 10 ans, 52% le déclarent (et 78% des 11-15 ans). Ces proportions de compétiteurs sont plus élevées qu'on pouvait s'y attendre, en particulier chez les plus jeunes (voir le tableau ci-dessous) ; soit la compétition est localement plus fréquente qu'il n'est souhaité, soit beaucoup de jeunes assimilent les randoris et les classements effectués au sein du club lui-même à de la compétition officielle. Pratiques compétitives réelles ou représentations de l'activité, les réponses des anciens judokas traduisent dans tous les cas comment ils ont vécu l'activité.

Taux de participation à des compétitions officielles en fonction de la durée de pratique

| | | | | |
|------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 1 an | 2 à 4 ans | 5 à 6 ans | 7 à 8 ans | 9 ans et + |
| 43% | 61% | 78% | 90% | 93% |

Taux de participation à des compétitions officielles en fonction du grade

| | | | | | | |
|---------|-------|--------|-------|-------|--------|-------|
| blanche | jaune | orange | verte | bleue | marron | noire |
| 29% | 43% | 75% | 82% | 80% | 97% | 96% |

²⁶ Entretien avec D. Janicot, cité dans le chapitre I.

2-1-2 L'estime de soi dans l'activité

Les sentiments d'échec ou de réussite pèsent, on le sait, sur la persévérance dans une tâche ou une activité. Cette approche est d'ordre psychologique, elle impose une exploration individualisée du rapport à l'activité et n'entre pas dans le présent champ d'investigation²⁷. Deux questions ont toutefois été posées afin d'apprécier comment ceux qui avaient abandonné une pratique se percevaient dans cette activité.

- « *par rapport aux autres personnes ayant le même grade* », 47% se sont estimés « *plutôt bon* », 46% « *plutôt moyen* », 5% seulement s'estimant « *plutôt mauvais* ». Ces appréciations ne sont pas significatives d'un niveau objectif, elles expriment comment on se situe par rapport aux autres. Ici, les filles s'estiment en général moins bonnes que les garçons (qui eux peut-être se surestiment !)²⁸ : 61% d'entre elles s'estiment moyennes ou mauvaises (36% de niveau plutôt bon) quand c'est le cas de 48% des masculins seulement (qui pour 51% d'entre eux s'estiment plutôt bons). L'âge, la durée de pratique et le fait de faire ou non de la compétition ne modifient pas notablement ces données générales ; notons que les 16-18 ans seront peut-être plus nombreux que les autres à se considérer comme « moyens ».

- « *à propos de votre pratique et d'une manière générale, vous aviez l'impression* »... « *de progresser facilement* », pour 58% des abandonnants, « *de progresser avec difficultés* » pour 33%, « *de ne pas progresser* » pour 8%. Quelques caractéristiques font varier ces appréciations partagées. Les garçons, curieusement, sont plus nombreux à estimer que leurs progrès étaient difficiles (36% d'entre eux pour 25% des filles) ; les débutants ont une vision de leurs progrès plutôt pessimiste : 43% de ceux qui avaient un an de pratique estiment avoir progressé avec difficultés et 13% d'entre eux n'avoir pas progressé.

2-2 Les séances de judo

Les réponses obtenues aux questions explorant les appréciations que les abandonnants pouvaient porter sur leurs pratiques concrètes ont certainement été les plus surprenantes. Par

²⁷ Parallèlement à ce travail. Christophe Gernigon (Laboratoire de psychologie de l'INSEP) a précisément mené une étude sur le rapport entre l'abandon du judo et ces aspects psychologiques de la motivation.

²⁸ Cette perception d'elles-mêmes par les filles n'est pas propre au sport. Elle serait de même ordre en particulier quand les filles ont à se juger dans un domaine historiquement donné (réellement ou dans les représentations) comme masculin. Il en va par exemple ainsi dans la perception qu'elles ont de leurs capacités en mathématiques. Voir Christian Baudelot et Roger Establet. *Allez les filles !* Paris, Seuil, 1992.

hypothèse, les causes de l'abandon pouvaient tenir à tout un ensemble de circonstances y compris celles relatives aux séances à proprement parler. Or c'est une satisfaction ou une appréciation positive qui s'est globalement exprimée à travers plusieurs réponses :

| | | | |
|---|-----|--|-----|
| <i>Estimation du niveau des cours suivis :</i> | | <i>Le professeur...était sympathique :</i> | |
| satisfaisant : | 80% | tout à fait d'accord : | 74% |
| <i>Relations avec les autres du groupe :</i> | | <i>...avait un bon niveau en judo :</i> | |
| s'entendait bien : | 71% | tout à fait d'accord : | 89% |
| <i>Estimation temps consacré à échauffement :</i> | | <i>...était un bon pédagogue :</i> | |
| bien : | 81% | tout à fait d'accord : | 80% |
| <i>Temps consacré aux assouplissements :</i> | | <i>...préférerait certains élèves :</i> | |
| bien : | 60% | pas du tout d'accord : | 52% |
| <i>Temps consacré aux exercices techniques :</i> | | <i>...savait se faire respecter :</i> | |
| bien : | 66% | tout à fait d'accord : | 70% |
| <i>Temps consacré aux randoris, combats :</i> | | <i>...était trop autoritaire :</i> | |
| bien : | 61% | pas du tout d'accord : | 66% |

Ces données concernant les cours et le professeur dessinent donc en première approche une appréciation plutôt bonne des séances de judo et de ses enseignants. Ce sont évidemment les « minorités statistiques » qui doivent retenir l'attention ici. De plus, le fait que 43% des répondants aient avancé des raisons propres à l'organisation de la pratique en réponse à la question : « *vous seriez prêt à reprendre le judo à condition que...* » invite à croire qu'un nombre non négligeable d'anciens pratiquants ont éprouvé quelques déceptions dans cette activité.

2-2-1 Les cours

- Plus de 8 anciens judokas sur 10 estiment *le niveau des cours* qu'ils ont suivi comme satisfaisant ; 4% seulement les ont trouvés trop difficiles (9% des filles, 2% des garçons). Les débutants sont assez partagés : 13% de ceux qui ont 1 an de pratique les estiment difficiles, 26% d'entre eux les estimant au contraire faciles (moyenne : 12%).

- La part des anciens judokas considérant qu'ils *s'entendaient bien avec les autres membres du groupe de pratique* augmente en fonction de la durée de pratique : plus de 80% de ceux qui déclarent 9 années ou plus de judo sont de cet avis. Ces pratiquants chevronnés et encore ceux pour qui le judo c'est surtout « un sport où on apprend un certain

état d'esprit »²⁹(les deux catégories se recoupent souvent), sont les plus nombreux à juger positivement leurs relations avec les autres. C'est parmi les débutants ou les « novices » que le fait de ne pas s'entendre avec certains est le plus fréquent (ces petites ou grandes difficultés relationnelles au sein du groupe de pratique concerne 1 judoka sur 4, 1 sur 3 parmi ceux qui ont fait 1 an de judo).

- On a proposé aux anciens judokas d'évaluer les séances à proprement parler, plus exactement *le temps consacré aux différents moments/contenus de ces séances* :

- le temps consacré à *l'échauffement* est jugé trop long par 12% des répondants, et par 26% de ceux qui ont eu 1 an de pratique . Peu l'ont estimé insuffisant (9%), les compétiteurs et ceux qui ont plus de 9 ans de pratique un peu plus.

- 32% ont estimé le temps consacré aux *assouplissements* insuffisant, cette proportion augmente parmi ceux qui ont 7 à 8 ans de pratique et parmi les compétiteurs. Ceux qui ont la pratique la plus courte trouvent plutôt ce temps trop long.

- 18% trouvent trop long le temps consacré aux *exercices techniques*, 35% de ceux qui ont 1 an de pratique. 14% l'estiment insuffisant, 24% de ceux qui ont pratiqué entre 5 et 6 ans.

En clair, ces temps représentant le travail physique de fond, ainsi que l'indispensable apprentissage technique n'étaient pas également prisés par les anciens judokas. Les plus jeunes, les débutants, auraient tendance à trouver ces temps trop longs, peut-être « ennuyeux » pour reprendre le terme d'une réponse ; les plus âgés, judokas confirmés et/ou compétiteurs auraient, contrairement aux plus jeunes, volontiers allongé ces temps.

On voit ici se dessiner deux types d'attentes que confirment les appréciations sur le temps consacré aux *randoris et combats* dans les séances : 14% des abandonnants le trouvaient trop long, estimation plus répandue parmi les plus anciens. Pour 24%, ce temps était insuffisant, la durée de pratique introduisant ici des différences importantes : cette opinion est en effet formulée par 39% de ceux qui ont eu 1 an de pratique et par 17% de ceux qui ont connu 7 ans et plus de pratique. On observe par ailleurs que les 11-18 ans, souvent compétiteurs (78% d'entre eux), se montrent parmi les plus intéressés par les exercices techniques ou les assouplissements qu'ils trouveraient plutôt insuffisants en même temps qu'ils jugeraient le temps consacré aux randoris et combats un peu trop long.

²⁹ La formulation est celle du questionnaire, non des répondants.

Les deux types d'attente qu'on voit se dégager correspondent à des âges de la vie et apparemment à des étapes différentes de la construction identitaire à laquelle le judo contribue certainement. Tout dans les séances est trop long pour les plus jeunes et débutants exceptés les randoris, les combats, autrement dit ce pour quoi ils sont vraisemblablement là, à savoir l'affrontement, ou pour le dire en un terme prosaïque et non moins réel « la bagarre ». Pour nombre d'enfants de moins de 10 ans, l'attrait pour le judo c'est vraisemblablement d'abord ce « penchant » pour le combat, fréquent et « nécessaire » à cette étape de la vie, masculine en particulier. La pratique « raisonnée », pour qu'il y ait combat en judo il faut qu'il y ait apprentissage technique, se construit certainement au fil du temps, les opinions des pratiquants confirmés et compétiteurs le montrent. Il y aurait pour ces plus jeunes un décalage entre ce qu'ils viennent chercher et ce par quoi il faut d'abord passer pour s'adonner aux combats. Pour les adolescents, qui ont en principe « réglé » ces problèmes de confrontations aux autres et qui ont intégré les exigences de ce sport, les raisons de le délaisser seraient peut-être moins liées à ces formes très concrètes de la pratique qu'au désir d'être partie prenante d'une autre culture sportive ainsi que leurs goûts et reconversions sportives l'ont déjà laissé entendre.

2-2-2 Le professeur

Les appréciations sur le contenu des séances montre que la diversité des « publics » implique des attentes elles aussi diverses. Celles que les anciens judokas ont été amenés à émettre à propos de leurs professeurs témoignent à la fois de consensus positifs et de réserves.

- *les qualités professionnelles* de l'enseignant sont celles qui font consensus. Son bon niveau en judo (pour 9/10 des anciens pratiquants) et ses qualités pédagogiques lui sont très majoritairement reconnues ; il en va de même pour son « humeur » en général, plus des trois quarts trouvaient leur enseignant sympathique, appréciations qui valent quel que soit l'âge ou le niveau de pratique.

- ce qu'on peut englober dans le terme de « relationnel » fait référence aux *modes d'intervention de l'enseignant* dans le groupe. C'est sur ces dimensions que des réserves apparaissent : un tiers des abandonnants estiment que leur professeur était plutôt « trop autoritaire », 45% qu'il avait tendance à « préférer certains élèves ». Sur ce dernier point on observe que ceux qui ne faisaient pas de compétition (les moins nombreux dans la population interrogée) ont été moins sensibles que les compétiteurs à cet aspect.

Il est évidemment impossible d'estimer le fondement des jugements portés par tel ou tel ancien judoka ; les appréciations sur un enseignant ne tiennent pas seulement à des situations objectives, on le sait. On peut toutefois s'interroger sur ces questions de préférences que des professeurs marqueraient : est-ce à dire que lorsqu'on fait de la compétition on aimerait que l'enseignant personnalise davantage ses interventions, ses conseils, bref son attention ? (de préférence vers soi-même ?)

Certaines qualités de l'enseignant suscitent quelques réserves mais la personne du professeur n'est pas, à en croire les réponses, le problème central de l'abandon, loin s'en faut : 7% des abandonnants ont mentionné une condition du type « *avoir un meilleur professeur* » à la question « *vous reprendriez ...à condition que...* » (14% de ceux qui ne faisaient pas de compétition pour 5% des compétiteurs) ; cet argument est parmi les moins fréquemment cités.

En outre, toujours en question ouverte, le professeur est l'un des derniers éléments auxquels ont pensé les répondants lorsqu'ils ont du dire ce qu'ils aimaient le plus et le moins dans la pratique du judo.

2-3 Appréciations et désagréments dans la pratique

2-3-1 Ce qui plaisait le plus, ce qui plaisait le moins

Afin de mieux cerner les circonstances de l'abandon de la pratique, les anciens judokas ont été interrogés sur « *ce qui leur plaisait le plus* » et sur « *ce qui leur plaisait le moins* » dans leur pratique du judo. A un niveau général, on observe que les abandonnants se prononcent principalement, que ce soit positivement ou négativement, par rapport au sport lui-même et dans un second temps seulement sur les conditions concernant l'organisation ou l'encadrement du judo³⁰.

Les randoris et combats ainsi que les contenus les moins techniques des séances sont les aspects revenant le plus fréquemment dans ce qui plaisait surtout aux judokas. Ces centres d'intérêt varient évidemment en fonction de certaines caractéristiques des pratiquants :

- les garçons étaient particulièrement sensibles à ce moment des séances (26% l'ont mentionné pour 18% des filles) alors que les féminines appréciaient plus qu'eux les

³⁰ La question était ouverte, chacun pouvait donc donner la réponse qui lui venait à l'esprit. Ces réponses ont été traitées classiquement, en analyse de contenu et codification a posteriori.

échauffements de même qu'elles étaient plus sensibles à l'ambiance et aux relations dans le groupe.

- l'âge introduit des différences sensibles : 27% des 7/10ans et 31% des 11/15 ans aimaient les randoris. Les plus jeunes appréciaient aussi, plus que les autres, les assouplissements, échauffements, certains éléments techniques, bref tout ce qui relève de la découverte et de l'initiation à l'activité. Les jeunes de 16/18 ans en revanche mentionnent plus que les autres l'intérêt pour les compétitions. Les 19/25 ans mettent en tête pour leur part l'ambiance (20% l'ont mentionné pour 12% en moyenne) et l'éthique, l'état d'esprit (18% d'entre eux). Ces données tendraient à montrer qu'avec l'âge et donc avec l'expérience (et aussi la compétence acquise), ce qui fait l'attrait du judo évolue. Les plus jeunes sont sensibles à l'animation, à l'apprentissage mais aussi à l'affrontement, de plus en plus codifié avec le temps (des randoris de la séance aux compétitions officielles). Avec l'âge, la sensibilité à l'esprit du judo et donc aux aspects relationnels est de plus en plus prégnante.

- outre l'âge des pratiquants, la durée de pratique (co-variant précisément avec l'âge et avec le grade atteint) intervient sur ces appréciations : 43% de ceux qui avaient 1 an de pratique mentionnent leur attrait principal pour les randoris, combats. Entre 2 et 4 ans de pratique, les éléments techniques, les échauffements plaisent davantage qu'avant, de même que l'intérêt pour les compétitions. Au delà de 9 ans de pratique, l'éthique ainsi que l'ambiance dans le groupe prennent le pas comme intérêt premier dans le judo.

Les aspects annoncés comme plaisant le moins sont les mêmes qui plaisent le plus à d'autres judokas : la compétition, les échauffements et entraînements, certains éléments techniques, autrement dit les aspects constitutifs de la discipline judo à proprement parler pouvaient aussi ne pas plaire à certains (voir tableaux). Ainsi qu'on l'a mentionné, apparaissent ici ceux à qui « *tout* » plaisait dans le judo (11% en moyenne), plus nombreux parmi les plus âgés (qui sont aussi ceux qui ont souvent 9 ans au moins de pratique), ceux, on l'a dit, qui ont vraisemblablement arrêté la pratique sous l'effet de circonstances impératives. Ici encore ces appréciations « négatives » varient selon certaines caractéristiques des anciens pratiquants :

- les filles sont plus nombreuses à citer la compétition (18% pour 13% des garçons) de même mentionnent-elles plus souvent que les masculins l'hétérogénéité des groupes et les questions de coups, chutes, blessures.

CE QUI PLAISAIT LE PLUS dans la pratique du judo

| | |
|---|------------|
| <i>les randoris, les combats</i> | 24% |
| <i>échauffements, assouplissements...</i> | 13% |
| <i>la (les) compétition</i> | 12% |
| <i>éthique, état d'esprit, fair play...</i> | 12% |
| <i>ambiance dans le groupe, relations...</i> | 12% |
| <i>certaines éléments techniques, prises...</i> | 9% |
| <i>déroulement, dépense physique</i> | 9% |
| <i>apprentissage maîtrise de soi</i> | 5% |

...

CE QUI PLAISAIT LE MOINS dans la pratique du judo

| | |
|--|------------|
| <i>la (les) compétition</i> | 14% |
| <i>rien, tout me plaisait</i> | 11% |
| <i>certaines techniques ou gestes particuliers</i> | 10% |
| <i>échauffements, entraînement trop long...</i> | 10% |
| <i>les randoris, les combats</i> | 8% |
| <i>coups, blessures, chutes, hématomes</i> | 7% |
| <i>ambiance dans le groupe</i> | 5% |
| <i>le professeur (s'occupe de certains, pas motivé...)</i> | 5% |

...

LE JUDO, C'EST PLUTÔT :

(une seule réponse)

| | |
|--|------------|
| <i>un sport efficace pour vous défendre</i> | 29% |
| <i>un sport complet d'entretien physique</i> | 23% |
| <i>un sport où on apprend un certain état d'esprit</i> | 37% |
| <i>un sport esthétique (avec de beaux mouvements)</i> | 1% |
| <i>un sport ennuyeux</i> | 3% |
| <i>un sport violent</i> | 3% |

- les anciens judokas dont le père est membre de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont beaucoup plus nombreux que la moyenne (23% pour 14%) à mentionner la compétition comme aspect qui leur plaisait le moins.

- les plus jeunes (et aussi ceux qui ont eu la durée de pratique la plus courte) à leur tour sont plus sensibles aux aspects physiques : 26% (7% en moyenne !) ont cité «les coups, chutes, blessures... », les plus âgés étant pour leur part attentifs à l'ambiance du groupe (ici considérée comme ce qui plaisait le moins).

2-3-2 Le judo c'est...

C'est afin de mieux saisir leurs perceptions du judo que les pratiquants ont été interrogés sur ce que représente pour eux cette activité. Les dirigeants et l'encadrement portent des valeurs et des finalités qui se manifestent en particulier dans l'enseignement et l'organisation. De longue date, le judo se présente spécifiquement comme un sport où existe un « esprit », ce qui en fait sa particularité en tant que sport de combat. Interrogé sur le « message éducatif » de cette discipline, un des cadres nationaux précise : « Il y a un certain nombre de valeurs qui sont véhiculées autour de la pratique, qui concernent les façons de se comporter par rapport à soi, par rapport aux autres. L'idée, c'est d'essayer d'avoir extrapolation de cela dans la vie de tous les jours. Les comportements sur et autour du tapis sont observés ; tout n'est pas possible, ça fait partie d'une forme d'éducation qui est transmise (...) ; il y a une tendance forte par rapport au respect d'une façon de se comporter, de maîtrise de soi, de calme qui fait le pendant par rapport à un engagement physique parfois important »³¹.

Sport de combat porteur d'un « esprit », le judo est-il perçu ainsi ? Que représente pour les jeunes ce sport de combat, quelle est pour eux l'image première ?

Ainsi qu'on pouvait l'attendre par hypothèse, les réponses sont très partagées³² : pour 37%, le judo est d'abord « *un sport où on apprend un certain état d'esprit* », pour 29% c'est plutôt « *un sport efficace pour (se)défendre* », pour 23%, « *un sport complet d'entretien physique* ». Les filles sont plus sensibles au sport « de défense » (39% d'entre elles ont choisi

³¹ Entretien avec Didier Janicot, déjà cité.

³² La question n'était pas ouverte. Les répondants ont dû choisir une réponse parmi 6 items proposés.

cette réponse) ce qui renvoie à l'argument régulièrement attaché à la pratique des sports de combat par les féminines, à savoir « la self défense »³³.

Ces différentes images, qui rendent compte en fait des finalités attachées au judo par les pratiquants sont très différenciées en fonction de l'expérience pratique des abandonnants. C'est sur les deux traits principaux de l'activité que cela apparaît :

- la perception du judo comme sport « *efficace pour se défendre* » est particulièrement fréquente parmi les plus jeunes et ceux qui ont la durée de pratique la moins longue (les deux étant liés ainsi qu'on l'a montré) : 29% de l'ensemble des judokas ont donc choisi cette réponse, mais 48% des 7/10 ans, 41% des ceintures blanches, 50% des ceintures jaunes, quand ce n'est le cas que de 12% des ceintures marrons ou noires. C'est encore le cas pour 53% de ceux qui ont pratiqué 1 an, 43% de ceux qui ont eu 2 à 4 ans de pratique.

- le judo est un « *sport où on apprend un certain état d'esprit* » pour 37% de tous les anciens judokas, mais pour 43% des 16/18 ans, 59% des 19/25 ans ; c'est aussi la représentation dominante de l'activité pour 51% de ceux qui ont pratiqué durant 9 ans ou davantage.

Avoir fait ou non de la compétition s'avère assez clivant sur ce sujet : pour 38% de ceux qui n'ont pas fait de compétition (on a vu que tous ne sont pas parmi les plus jeunes), le judo est un sport « pour se défendre » quand c'est le cas de 26% parmi ceux qui ont fait de la compétition. Inversement, 41% des anciens compétiteurs mettent en avant « l'état d'esprit » qu'on apprend dans le judo pour 21% des non compétiteurs.

³³ Argument qui peut être avancé comme motif et finalité de la pratique par les pratiquantes elles-mêmes, mais aussi par les parents et qui est assez généralement repris dans le discours social pour rendre compte (surtout au plan historique) de la venue des femmes dans les sports de combat.

2-4 Reprendre...

Au terme du questionnaire, les anciens pratiquants du judo, qui n'ont pas tous « choisi » d'abandonner ce sport, ont été interrogés sur les conditions qu'ils mettraient à une éventuelle reprise de l'activité. La formulation ouverte de la question³⁴ était une façon un peu « détournée » pour tenter d'appréhender davantage les motifs d'arrêt de la pratique :

- 11% ne répondent pas à la question,
- 14% déclarent qu'ils ne reprendront pas,
- 6% précisent que leur arrêt est provisoire, auxquels on peut adjoindre les 11%

déclarant qu'ils reprendront dès que leurs problèmes de santé ou blessures seront terminés. Tous ceux-ci n'ont peut-être pas abandonné le judo mais il est fort probable que nombre d'entre eux ne reprendront pas. S'ils ont été contactés par l'enquête, c'est en effet qu'ils n'avaient pas renouvelé leur licence ; ils n'envisageaient donc pas de reprendre dans les mois qui suivaient... Ils n'avaient d'ailleurs pas repris au moment de l'enquête, soit plus de 8 mois après la « rentrée sportive » ; quelques uns ont peut-être « abandonné » pendant un an seulement, impossible de le vérifier.

- 43% évoquent des aspects qu'on peut considérer comme « hors pratique du judo » : le temps disponible et les horaires étant le plus fréquemment mentionnés.

- 31% avancent des conditions relatives à l'organisation même des séances, concernant le groupe (« faire des groupes de niveau », ambiance) et dans une moindre part l'enseignant (« avoir un meilleur professeur » ou « qui s'y prenne autrement » est une condition avancée par 8% des abandonnants).

- 7% conditionnent une reprise éventuelle à de meilleures conditions matérielles et à un coût de la pratique moins élevé.

Ceux qui déclarent ici qu'ils « ne reprendront pas le judo » (14%) sont plus nombreux parmi les 7/10 ans (21%) et ceux qui ont eu 1 an de pratique (30%) confirmant que pour les plus jeunes, le judo serait plutôt un sport comme un autre et qu'un autre, qui plaît mieux, (ou une autre activité) s'y est substitué. La part des abandonnants affirmant qu'ils ne reprendront pas est d'ailleurs plus importante parmi les jeunes rêvant de pratiquer un sport de glisse (19%),

³⁴ Il s'agit de la dernière question du questionnaire : « *Aujourd'hui vous seriez prêt(e) à reprendre le judo à condition que...* ».

un sport collectif, (30%, majoritairement le basket). Notons aussi que c'est parmi les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures que cette décision inconditionnelle est la plus fréquente.

La question du temps, très classiquement invoquée dans les situations d'abandon d'une activité, renvoie à des situations objectives où les activités contraintes sont exigeantes et où le temps est réellement compté. « Avoir du temps » pour reprendre le judo est une condition dont la fréquence augmente avec l'âge : 3% des 7/10 ans la mentionnent, 29% des 16/18 ans, 35% des 19/25ans (19% de l'ensemble). Ces anciens judokas plus ou moins contraints à choisir des activités (et donc à renoncer à d'autres) constituent la moitié de ceux « rêvant » de judo. Ces judokas chevronnés abandonnent donc certainement un peu contre leur gré pour nombre d'entre eux, ils montrent en tous cas qu'ils ne sont pas lassés ; plus de 1 sur 4 qui a pratiqué le judo durant 7 ans ou davantage et 40% des ceintures marron ayant répondu à l'enquête (ce sont évidemment des personnes plutôt « âgées ») reprendraient à condition d'avoir du temps.

On peut évoquer enfin ceux qui ont mentionné le problème de *l'hétérogénéité du groupe de pratique* (8% évoquent la question des niveaux, 6% l'ambiance). Les filles ont avancé cette condition plus que les garçons ; la tranche d'âge des 11/15 ans ainsi que ceux ayant fait 5 à 6 ans de judo (ici, 40% sont des filles) soulèvent cette question deux fois plus souvent que la moyenne. Ce souci vis à vis des dimensions personnelles, humaines, relationnelles (exprimée ici en termes de regrets ou de difficultés) mérite attention, d'autant qu'il apparaît à une période où l'abandon du judo est très fréquent et problématique ainsi qu'on l'a vu.

11/15 ans est la tranche d'âge où garçons et filles connaissent des développements physiques très différenciés. L'âge chronologique ainsi que les grades peuvent justifier qu'ils s'entraînent et combattent ensemble mais les morphologies (des filles aux garçons mais aussi des garçons entre eux) objectivement très différentes génèrent, entre autres, d'inévitables « inégalités » dans les combats et qui ne sont pas liées à des compétences techniques.

2-5 La présence des sports de combat dans la famille

Ainsi qu'on le sait, les pratiques familiales pèsent sur les activités choisies par les enfants. L'homo-ergie³⁵ des activités et plus précisément la transmission des goûts en matière de pratiques culturelles et sportives est un mécanisme avéré à travers de nombreuses enquêtes, concernant les pratiques des jeunes en particulier. L. Gras a suggéré que l'existence d'une tradition familiale, d'un lien « culturel » avec un sport, rendait l'abandon de cette pratique sportive moins probable³⁶.

D'une manière plus générale, on peut croire que la pratique familiale du judo représente un atout ou tout au moins un contexte favorable, entre autres pour la longévité dans la pratique.

Les anciens judokas appartiennent pour 69% d'entre eux à une famille dans laquelle au moins une (autre) personne pratique un sport de combat, du judo dans presque 9 cas sur 10. D'emblée le chiffre impressionne, bien qu'on ait déjà mis en évidence une telle homoergie familiale, dans le judo de haut niveau en particulier³⁷. C'est évidemment au niveau de la fratrie que celle-ci est la plus fréquente : 60% des anciens judokas ont au moins un frère ou une sœur pratiquant un sport de combat, 24% leur père. Pour 35% des abandonnants la pratique d'un sport de combat dans la famille concerne une seule personne, pour 10%, deux hommes (père + frère ou deux frères) font un sport de combat. Cette homo-ergie est plus souvent masculine que féminine, 6% ont une mère pratiquant un sport de combat³⁸. Elle est aussi plus fréquente parmi les agriculteurs et les employés que parmi les cadres.

Cette homo-ergie d'un sport de combat dans la famille infère quelques particularités concernant les judokas interrogés ;

- 51% de ceux qui sont dans cette situation ont atteint au moins la ceinture bleue pour 33% des autres ;

³⁵ Terme construit pour signifier le fait de pratiquer la même activité (comme on parle d'homogamie à propos des mariages s'effectuant dans les mêmes milieux sociaux).

³⁶ Mémoire pour le DEA déjà cité. Le travail a porté sur un club de pelote basque, pratique particulièrement inscrite dans une culture et une tradition familiale et locale.

³⁷ Laboratoire de sociologie de l'INSEP. *Aspects de la réussite sportive*. Paris, INSEP, 1981.

³⁸ Pour des raisons historiques et culturelles, la proportion de femmes dans les sports de combat est toujours peu importante. Mais elles sont plus nombreuses en judo qu'en boxe française, plus nombreuses dans ce sport qu'en lutte quand elles demeurent rares en boxe anglaise. Voir Catherine Louveau. *Talons aiguilles et crampons alu, les femmes dans les sports de tradition masculine*. Paris, SFSS/INSEP, 1986. Voir aussi Annick Davisse et Catherine Louveau. *Sports, école, société : la part des femmes*. op. cit.

- 72% ont 5 ans ou plus d'ancienneté dans la pratique pour 63% des autres ; ils perçoivent un peu plus souvent le judo comme lieu d'apprentissage d'un état d'esprit ;

- les premiers ont un peu plus fréquemment pratiqué un autre sport avant le judo ou en même temps.

Cette caractéristique distingue donc peu les judokas entre eux, excepté sur un point : 19% de ceux qui ont une famille où se pratique un sport de combat disent que la compétition est ce qu'ils aimaient le moins dans la pratique du judo pour 4% des autres ; constat difficile à interpréter en tant que tel.

3 - Les axes forts de l'abandon

Présenté jusqu'ici au singulier, l'abandon de la pratique du judo renvoie, de fait, à une diversité de circonstances et donc de facteurs explicatifs. Dans une perspective de « remédiation », il est utile de souligner cette pluralité afin de la prendre en compte.

Les données de l'enquête montrent qu'il y a des abandons « décidés », « volontaires », donnés comme définitifs, tels par exemple ceux des plus jeunes, les moins de 10 ans. D'autres en revanche s'effectuent apparemment un peu à contre cœur, sous l'effet de modes de vie devenant exigeants, ils peuvent être pensés comme provisoires ainsi que cela ressort parmi les plus âgés.

Les éléments recueillis permettent de pointer certains traits particuliers de cet abandon en fonction des caractéristiques des individus, l'âge étant certainement celle qui réclame l'attention.

A un niveau général, masculins et féminines présentent des circonstances d'abandon qui peuvent être différentes ; on retiendra par exemple que les filles, moins « gradées » que les garçons à âge égal, ont en même temps tendance à estimer leur niveau plus bas qu'eux. Elles apprécient moins qu'eux les combats et compétitions et sont plus sensibles aux moments d'échauffement, à l'ambiance dans le groupe aussi. Ce sont elles d'ailleurs qui ont le plus souvent évoqué le problème de l'hétérogénéité des groupes et formulé le souhait qu'il y ait des groupes de niveaux.

Le recrutement social du judo induit à son tour des problèmes spécifiques. Si les enfants de cadres et plus généralement de catégories sociales relativement « intellectuelles »

constituent la plus grande part des licenciés³⁹, l'abandon de la pratique du judo est, pour partie, assez « logique ». La classe moyenne est en effet le groupe social où les activités sportives et culturelles sont les plus fréquentes, les enfants de ces catégories sociales ont bien plus de probabilités objectives que d'autres de commencer un sport dans leur enfance ; mais c'est aussi le groupe social qui a accès au plus grand nombre d'activités, qui « zappe » le plus fréquemment : dans l'enquête, ces jeunes ont d'ailleurs, plus souvent que les autres, commencé une autre activité culturelle ou un autre sport après le judo et sans doute en remplacement de celui-ci.

L'âge des jeunes au moment de l'abandon est certainement le facteur premier à prendre en compte tant les circonstances de ce délaissement varient en fonction de cette caractéristique évidemment corrélée à d'autres ici, tels la durée de pratique et le grade. Les données de cette étude permettent de suggérer qu'il existerait trois « âges/périodes » de l'abandon renvoyant à trois « types » d'abandon.

- *Les moins de 10 ans* : ils ont commencé tôt le judo, apparemment ce sport est leur premier sport, ils sont d'ailleurs nombreux à ne pratiquer que celui-là ; pour eux, le judo est plutôt « un sport pour se défendre ». Il ont connu une durée de pratique courte, ils l'abandonnent donc assez précocement « contre » un autre sport pratiqué ensuite par la grande majorité d'entre eux. C'est le judo « pratique de l'enfance », sans doute choisi surtout par les parents qui le perçoivent comme sport éducatif. Un peu à l'instar de la danse ou de la gymnastique pour les petites filles, le judo serait cette pratique qui pour beaucoup plaît et s'impose pour la jeune enfance, des garçons en particulier. Par la suite et logiquement, le contact réel avec l'activité permet de savoir si cette activité convient ou non. Ce processus est d'ailleurs connu : certains auteurs ont montré qu'il est courant que les plus jeunes changent fréquemment de sport ; concernant ce "zapping", D. Gould émet l'hypothèse d'un « processus normal d'essai-erreur permettant aux enfants d'identifier l'activité qu'ils aiment le plus ». B.D.

³⁹ Ces groupes sociaux sont surreprésentés dans l'échantillon de l'enquête. Soit cette proportion est, par le hasard, globalement représentative de celle existante au sein de l'ensemble des licenciés ; soit ils sont plus nombreux que les autres à abandonner et étaient donc, de manière invisible, surreprésentés parmi le fichier « abandonnants » ; soit, dernière hypothèse, ils ont été plus nombreux que les autres à répondre à l'enquête. En l'état actuel des données statistiques existantes sur le judo, la prudence s'impose même si on peut, par recouplement, dégager une tendance générale.

Mc Pherson considère même que ce processus peut être envisagé « comme un constituant naturel du développement de l'individu »⁴⁰.

- Il en va différemment pour les plus âgés des pratiquants et abandonnants du judo. *Les plus de 18 ans* sont attachés au judo de longue date, ils sont gradés puisque plus des deux tiers sont ceinture marron ou noire et ils ont, dans plus de 9 cas sur 10, au delà de 7 ans de pratique. Le fait qu'ils « rêvent » encore de judo et qu'ils soient bien moins nombreux que les autres à avoir commencé un autre sport ou une autre activité de loisir après laisse entendre que leur arrêt n'a pas été véritablement choisi, mais qu'il s'est imposé, pour des raisons de temps le plus souvent. La pratique du judo est certainement plus exigeante en temps (le nombre de séances, entraînements, compétitions) à ce stade de la pratique, et alors que les autres activités de la vie sont elles-mêmes de plus en plus prégnantes et impératives (vie ou formation professionnelle ou études...). Pour ces plus âgés, le judo est une pratique qu'on connaît bien, qu'on a sans doute choisi de pratiquer (puisque le choix a été reconduit durant nombre d'années) et qu'on apprécie pour sa spécificité : pour eux, le judo c'est « d'abord l'apprentissage d'un état d'esprit ». On a pointé à plusieurs reprises les regrets et l'attachement à la discipline exprimé par les plus âgés, ce sont surtout eux qui ont précisé que tout leur plaisait dans la pratique.

- Le troisième groupe est l'ensemble des adolescents, plus flou quant aux « bornes » d'âge à prendre en compte et moins « typés » dans leurs pratiques et opinions. *Les 11/17 ans* n'en constituent pas moins ces tranches d'âges les plus problématiques au plan de l'abandon. Ils ne sont pas des pratiquants novices, la très grande majorité déclarent 5 à 8 ans de pratique et ont atteint un grade le plus souvent équivalent ou supérieur à la ceinture verte. Le judo est donc une pratique familière, qu'ils abandonnent pourtant. Cette tranche d'âge correspond à la période de l'adolescence elle-même impossible à délimiter dans le temps, mais dont on peut considérer qu'elle « s'étale » sur une grande période que ce soit aux plans physiologique, psychologique ou au plan social.

⁴⁰ - G. Patriksson. Theoretical and empirical analysis of drop out from youth sports in Sweden. *Scandinavian Journal of Sport Science*, 10, n°1. 1988, p 29-37. D. Gould. Understanding attrition in children's sport. *Advances in pediatric sport sciences : behavioral issues, Human Kinetics*, 1987, p. 61-85. B.D. Mc Pherson. Sport participation across the life cycle : a review of the litterature and suggestions for future research. *Sociology of Sport Journal*, n°1. 1984, p. 213-230.

A bien y regarder, c'est un cumul de questions qui se posent alors et qui sont susceptibles de peser sur l'abandon du judo. C'est d'abord la période où on est susceptible d'imposer ses propres goûts par rapport aux parents ; le judo peut relever de ces choix parentaux de l'enfance qu'on délaisse plus tard ou dès qu'on le peut. C'est aussi un moment où les modes et lieux de socialisation s'organisent autour et avec le groupe de pairs, les copains, les espaces plus informels que la famille ou le club. Abandonner le judo à l'adolescence, c'est aussi délaisser un sport fortement institué tant dans ses formes organisationnelles que pédagogiques⁴¹. Rappelons ici les sports, comme le basket, qui ont succédé au judo, ou toutes ces pratiques de glisse, de pleine nature ou encore motorisées dont rêvent les jeunes de ces tranches d'âge. La concurrence que connaît le judo à l'adolescence est peut-être celle d'un autre univers sportif à la fois au plan des activités, de l'organisation de la pratique et du mode de sociabilité. Le judo est un sport « traditionnel », un sport d'affrontement finalisé vers la compétition, qui se pratique de façon codifiée et ritualisée, se déroulant dans des espaces spécifiques et avec un groupe qu'on ne choisit pas. En regard, les pratiques auto-organisées ou même les pratiques de pleine nature, individuelles, plus ludiques et surtout incluant une part d'aventure, de risque et encore d'exploit, dans les représentations au moins, peuvent constituer un univers et des valeurs auxquels aspirent d'autant mieux les adolescents que ces sports « fun », « de glisse » etc... sont portés par des modèles médiatiques dominants.

Passer d'un sport traditionnel à des pratiques plus informelles est une tendance lourde caractérisant l'évolution contemporaine des pratiques sportives dans notre culture ; ces pratiques hors institution, de pleine nature ou non, sont particulièrement le fait des groupes sociaux favorisés culturellement et économiquement, ceux auxquels appartiennent précisément nombre de jeunes judokas.

A l'adolescence, phase plus ou moins longue de « passage » de l'enfance à l'âge adulte, on peut émettre l'hypothèse que tout concourt à ce que l'effet de « contre culture » joue au sens plein du terme : n'est-ce pas justement le moment où les modèles, les règles, et plus généralement les rapports « d'autorité », par ailleurs constitutifs de la pratique du judo, sont remis en question ?

⁴¹ L'enquête du CREDOC pour la FIFAS (1994) sur les Français et les pratiques et consommations sportives fait apparaître que les personnes pratiquant un sport de combat (incluant le judo donc) pratiquent ce sport dans un club dans 85% des cas. Partant, cette famille d'activités se présente comme la plus instituée, celle qu'on pratique le moins de manière informelle, seul, en famille ou en groupe de pairs.

Les bouleversements inhérents à l'adolescence et susceptibles d'amener les jeunes à reconsidérer tout ou partie de leurs activités, valeurs et modes de vie sont pluriels. Au rang des changements conséquents, il y a le corps et « l'irruption de la sexualité ». Il s'agit d'une évidence mais que l'ensemble des résultats amène à souligner ici.

L'adolescence est l'âge des changements morphologiques importants et visibles. Mais c'est aussi la période, très étalée on l'a dit pour une même « génération », où apparaissent et co-existent de nombreuses inégalités. Tous les enfants ne font pas leur « poussée de croissance » au même moment, certains garçons prennent 10 à 15 cm avant 13 ans, d'autres à 15 ans ou plus tard. Les filles quant à elles sont, on le sait, pubères bien avant les garçons en moyenne ; quasiment toutes ont passé ce moment avant l'âge de 14 ans. Autant dire que dans des groupes théoriquement homogènes, c'est à dire mixtes et constitués à partir des âges chronologiques (ou éventuellement des grades) se côtoient des « états morphologiques » extrêmement disparates. Comment croire que ces changements et états physiques si importants aux yeux des jeunes ne vont pas interférer avec la représentation d'eux-mêmes dans l'activité, en particulier quand il faudra s'affronter dans les combats ? Un même grade n'est pas porté par des personnes de gabarits comparables, loin s'en faut. En outre, on ne saurait occulter que les questions du corps à l'adolescence sont quasiment toujours accompagnées d'un état psychologique inquiet voire angoissé⁴².

Changements morphologiques et émergence de la sexualité sont les questions centrales pour les jeunes de 11 à 17 ou 18 ans, on ne peut l'ignorer dans un sport reposant sur des affrontements en corps à corps. Le retrait des filles des terrains sportifs à cette période de puberté et d'adolescence est un phénomène connu (elles sont par exemple de moins en moins nombreuses à l'association sportive scolaire de la classe de 5^{ème} à la classe de 3^{ème}, alors que le taux de participation des garçons ne diminue pas⁴³). Comment imaginer que ces changements, lisibles dans les corps (apparition notoire des signes sexuels secondaires) et qui se traduisent dans les relations émotionnelles, affectives, sentimentales entre garçons et filles, soient sans effet sur le tapis ? Comment imaginer qu'ils puissent combattre, a fortiori dans des combats mixtes, « comme si de rien », c'est à dire comme les plus jeunes pour qui la question n'est pas centrale ?

⁴² On sait par exemple que les dysmorphophobies (perceptions erronées de son corps) sont particulièrement fréquentes à l'adolescence.

⁴³ Cf Annick Davaisse dans la partie « Au temps de l'école, l'éducation physique et sportive des filles », in Annick Davaisse et Catherine Louveau, op. cit.

La question de l'identité n'est évidemment pas périphérique dans les sports de combat, a fortiori pratiqués de façon mixte. Un sport comme le judo, où la distance de garde est faible, est peut-être plus problématique pour certains, en particulier à un âge où les filles comme les garçons d'ailleurs vivent difficilement leur corps (qui change plus ou moins vite) et renâclent à se mettre en tenue de sport, n'ayant d'ailleurs de cesse que de dissimuler toutes leurs formes. A ce moment plus qu'à tout autre, les mises en combat/représentation du corps peuvent gêner ou encore décourager⁴⁴.

C'est ainsi que peut être entendue la demande des filles concernant l'homogénéité des groupes. Quant aux garçons, on ne saurait oublier qu'ils sont à leur tour pris dans des questions réitérantes d'identité. La masculinité s'éprouve et se prouve, l'enjeu est sans cesse renouvelé ; pour les plus jeunes, elle se construit entre autres dans les rivalités, les bagarres entre garçons afin de montrer « qui est le plus fort ». Le judo, aimé surtout pour les randoris et les combats par les plus jeunes, pourrait représenter un des lieux satisfaisant cette nécessité. Par la suite, à l'adolescence justement, ce besoin de confrontation duelle s'euphémise on le sait, la question centrale devenant de s'éprouver soi-même (par exemple dans des activités plus risquées ainsi que l'a montré D. Le Breton) ; on a d'ailleurs constaté que l'attrait pour les randoris cède un peu avec l'âge.

Le judo n'est pas une pratique sportive comme une autre ; entendons qu'il s'agit d'un sport présentant une « logique interne » unique ; ses particularités - sport de combat, institué, codifié, pratiqué dans des conditions spatiales, réglementaires et organisationnelles déterminées - qui attirent à un âge donné, peuvent ne plus plaire par la suite. Les types d'abandon repérés attestent qu'il s'agit d'un mécanisme très hétérogène et qui intervient, de fait, à différents moments du « cursus » de judokas. Certains, les plus jeunes, abandonnent très rapidement un sport (de combat) à peine découvert et qu'ils considèrent peut-être comme n'importe quel autre sport, d'autres, les plus âgés, un art martial dans lequel ils ont une compétence et où ils ont appris « un état d'esprit ». Ce n'est ni le même judo, ni le même abandon.

⁴⁴ La question de la mise en représentation de soi n'est pas tangentielle dans la pratique du judo, c'est même un de ses caractères spécifiques. Les randoris et combats 2 à 2 des séances d'entraînement ont un public de spectateurs attentif représenté par tous les autres membres du groupe.

L'abandon d'un sport est, en tant que fait collectif, un phénomène connu de longue date dans beaucoup de fédérations. Aujourd'hui, le turn over des pratiquants et le « zapping » d'une pratique à une autre sont rendus plus probables du fait de la démultiplication des activités et des modes d'organisation des pratiques ; le système d'offre s'est beaucoup ouvert, des activités physiques et sportives de forme, de loisir et d'exploit se sont développées à côté des sports traditionnellement institués. Parallèlement, l'évolution démographique récente va dans le sens d'une diminution de la population des jeunes, précisément public cible de la majorité des sports, type « fun » ou « glisse » tout particulièrement.

Dans ce paysage où le sport institué connaît un essoufflement se traduisant par un ralentissement voire une baisse des affiliations, le judo, on l'a dit, est une discipline forte d'une image demeurant très attractive : les données générales sur les mouvements de licenciés montrent en effet une progression régulière des effectifs ces dernières années, des féminines en particulier. Elles font aussi apparaître que le recrutement de nouveaux pratiquants n'est pas problématique puisque les rangs des tranches d'âges les plus jeunes continuent de grossir ; ces plus jeunes pratiquants connaissent en outre les taux d'abandon les plus bas (pour l'ensemble des ceintures couleurs) ce qui n'est pas le cas d'autres sports pour qui l'abandon dit « précoce » est la première cause de déperdition des effectifs chaque année.

La recherche entreprise amène à souligner quelques points sensibles relatifs à l'abandon :

- on ne saurait dégager une tendance et encore moins une loi générale pour rendre compte de l'abandon du judo. L'abandon susceptible de poser problème ne se réduit pas à celui des débutants dit « précoce », ni à celui de l'adolescence, ainsi qu'on le dit fréquemment. Cette démarche ne revêt pas une forme unique et univoque qui désignerait un type de population aux caractéristiques bien cernées. Ne retenir qu'une seule cause, la plus fréquente ou la plus connue équivaut à croire qu'elle vaut pour tous ceux qui délaissent un sport, le judo en l'occurrence. De même que V. Chevalier l'a montré pour l'équitation, l'abandon du judo se présente sous des formes diverses qui renvoient à des moments du cursus de pratiquant, à des caractéristiques de la population et à des causes à la fois pluriels et très distincts.

- L'abandon de la pratique apparaît au plan quantitatif et au plan qualitatif, autrement dit à deux niveaux qu'il convient de dissocier. Les plus jeunes ont un taux d'abandon bas mais ils représentent les effectifs les plus importants : les moins de 10 ans constituent 47% des abandons, soit près de 100.000 personnes qui, pour l'année considérée voire chaque année, ne renouvellent pas leur licence. Les tranches d'âge habituellement désignées pour être les plus touchées par ces problèmes d'abandon, les cadets et juniors, représentent en revanche beaucoup moins d'individus : 22.000 personnes qui comptent pour environ 10% de l'ensemble des abandons. Mais ces classes d'âge, déjà peu nombreuses, se renouvellent considérablement chaque année. Deux phénomènes combinés attestant qu'à ces âges les probabilités de délaisser le judo sont maximales. Les deux versants du problème ne sont en fait pas superposables et on doit les considérer comme deux mécanismes bien différents. Est-il possible (et comment) de fidéliser les plus jeunes (les moins de 9 ans) ? Comment ne pas perdre les adolescents ? Que l'on considère les causes ou les solutions, deux questions qui ne se recouvrent pas.

- En fait , ces aspects quantitatifs et qualitatifs renvoient plus largement à la question des 3 types d'abandons que la recherche permet de mettre en évidence, correspondant à des moments bien distincts du cursus de judoka :

- les plus jeunes sont débutants ou presque ; ils délaissent un sport qu'ils n'ont peut-être pas vraiment choisi ; ils en ont une image mitigée (est-ce la cause de l'arrêt ou bien l'image retenue depuis ?). Pour eux les progrès ont pu sembler difficiles et nombre d'entre eux ont manifesté une sensibilité négative aux aspects physiques du combat (coups, chutes, blessures...). Ils n'abandonnent peut-être pas le judo en tant que tel mais un sport, dont ils ont découvert qu'il ne leur plaisait pas, pour un autre. Ils changent de sport.

- nombre de ces débutants ont continué la pratique du judo, le choix a été reconduit plusieurs années de suite, les grades ont été franchis, le judo est donc une pratique qui a certainement été appréciée. Mais à l'adolescence cette activité peut ne plus convenir. Par opposition au choix fait par les parents ou inéluctable défi à l'autorité ? Parce qu'on a envie (et qu'on le peut) de pratiquer d'autres sports dans des modes d'organisation à moindre contrainte, par exemple des activités non encadrées et/ou non compétitives ? Parce qu'on ne souhaite plus s'éprouver dans le combat ou qu'on est, pour des raisons physiques (à la fois physiologiques, morphologiques, psychologiques), mal à l'aise avec les autres du groupes, a fortiori de l'autre sexe ?

- certains bien sûr continuent la pratique du judo à l'adolescence ; passé ce cap, au-delà de 18/19 ans, ce sont les contraintes de la vie (scolaire, de formation, professionnelles...) qui pourront amener à renoncer à une activité qu'on pratique depuis longtemps, qu'on apprécie et dont on a une image très positive.

Les plus jeunes abandonnent un sport à peine découvert, dont ils se rendent compte qu'ils ne leur plaît pas ou ne leur convient pas, sport principalement perçu comme un sport de combat. Les plus âgés, compétents techniquement, aiment le judo pour l'état d'esprit qu'on y apprend et sont sensibles à l'ambiance dans le groupe ; c'est, à contre coeur, l'art martial qu'ils abandonnent.

Partant, on ne saurait concevoir un mode unique d'action ou d'intervention pour remédier à ces situations extrêmement diverses. D'autant que les « causes » de l'abandon ne relèvent pas toutes de l'organisation de l'activité pas plus que de l'institution en général, loin s'en faut.

Concernant spécifiquement les abandons des adolescents, des circonstances et conditions tenant à cette période spécifique du développement de l'individu et aussi aux modes de socialisation de la jeunesse contemporaine font que l'abandon du judo risque d'échapper un peu à toute intervention volontariste.

De plus, les caractéristiques même du judo sont susceptibles d'accentuer les probabilités d'abandon à cette période de la vie :

- pour beaucoup d'enfants, surtout les garçons, ce sport apparaît un peu comme un passage obligé (comme la danse ou la gymnastique pour les filles), il appartient à ces sports donnés et perçus, par les parents, comme éducatif pour leur enfant. Ultérieurement, des choix plus personnels d'activités peuvent contredire ces choix initiaux.
- le judo est une pratique instituée, organisée, encadrée et qui peut de ce point de vue se trouver en concurrence avec des pratiques moins codifiées, plus informelles voire auto-organisées et considérées comme plus ludiques.
- enfin le judo est un sport de combat en corps à corps ce qui, l'âge aidant, peut générer quelques difficultés pour les pratiquants, a fortiori dans les situations de mixité.

Toutes ces spécificités du judo, qui font son succès pour les plus jeunes peuvent représenter pour les plus âgés, les adolescents en particulier, des raisons même d'abandonner la pratique. Le recrutement social de ce sport renvoie à un paradoxe de même ordre : cette

activité est apparemment très prisée par les enfants des groupes socio-culturellement favorisés, ceux qui présentent précisément le plus de probabilités d'abandonner le sport qu'ils pratiquent ou d'en changer.

Le développement de l'activité, la conquête ou la fidélisation des pratiquants ne tiennent pas totalement aux actions engagées par la fédération pas plus qu'à la bonne image de l'activité dans le public. Ce sport comme tout autre sport aujourd'hui, et justement les sports « traditionnels », doit composer avec l'évolution contemporaine des pratiques sportives dans notre société, caractérisée surtout par une forte demande de loisir physique et sportif, la diversification et la désinstitutionnalisation des pratiques, autrement dit avec la « recomposition » touchant à la fois les modes organisationnels et les valeurs du sport.

Il n'y a pas UNE solution à la question du turn over des licenciés. La « remédiation » n'est pas l'objet premier de ce travail visant d'abord à mettre au jour des données et éléments pour mieux connaître et comprendre l'abandon du judo. On peut suggérer que certains aspects qui ressortent de l'analyse, et varient selon les caractéristiques des abandonnants, soient entendus, sachant que l'institution ne peut peser sur toutes les conditions susceptibles d'amener à l'abandon de la pratique (elle peut assez directement intervenir ou orienter sur l'organisation de l'activité (contenus des séances, constitution des groupes...) et sur l'image de celle-ci, mais beaucoup moins sur les dimensions liées aux âges de la vie ou à l'évolution contemporaine des sports).

Le judo concerne, de fait, des publics diversifiés ayant des représentations différentes de l'activité et donc des attentes elles aussi diverses, c'est un aspect essentiel qui doit être pris en compte : il y aura plusieurs formes/périodes d'abandon irréductibles comme il y a plusieurs « pratiques/représentations » du judo.

BIBLIOGRAPHIE

- Arts martiaux, stratégie et management. Entretien avec Bernard Nadoulek, enseignant d'arts martiaux. In *Esprit*, n°4, n° spécial *le nouvel Age du sport*, 1987, pp 119-122.
- BAUCHE (D.). *Approche sociologique des attitudes différenciées des judokas vis à vis des structures sportives en milieu scolaire*. Mémoire pour le BE3, 1995.
- BOOTHBY (J.), TUNGATT (MF.), TOWNSEND (AR.). Leasing participation in sports activity : reported reasons and their implications. *Journal of leisure research*, n°1, 13, 1981, pp 1-14.
- BROUSSE (M.), CLEMENT (JP.). Le judo en France. Implantation et évolution de la méthode japonaise. In Thierry TERRET (éd.), *Histoire du sport*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp 135-158.
- CARRIER (C.) Et lorsque l'investissement sportif s'interrompt. *Sport et psychanalyse : actes de la journée spécialisée ACAPS-INSEP du 19/11/1988*, INSEP (1989), pp 21-24.
- CHEVALIER (V.). Démographie sportive. Itinéraires et abandons dans les pratiques de l'équitation. Thèse pour le Doctorat Histoire et Civilisation des Sociétés occidentales. Paris VII, 1994.
- CLEMENT (JP.). Etude comparative de trois arts martiaux : lutte, judo, aikido. Mémoire pour le diplôme de l'INSEP, 1980.
- CLEMENT (JP.). La représentation des groupes sociaux et ses enjeux dans le développement du sport. In CLEMENT (JP.), DEFRANCE (J.), POCIELLO (C.). *Sport et pouvoirs au XXème siècle : enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles Années 20-années 90*. PUG, 1994, pp 53-104.
- DAVISSE (A.), LOUVEAU (C.). *Sports, école, société, la part des femmes*. Joinville le Pont, Actio, 1991 (1^{ère} édition).
- DURET (P.), IRLINGER (P.), LOUVEAU (C.), VULBEAU (A.). *Le sport, moi et les autres, pratiques et représentations du sport chez les jeunes*. Paris, Syros, 1993.
- FELTZ (DL.), PETLICHKOFF (L.). Perceived competence among interscholastic sport participants and dropout. *Canadian Journal of applied sport sciences*, t.8, n°4, 1983, pp 231-235.
- GOULD (D.). Understanding attrition in children's sport. *Advances in pediatric sport sciences : behavior issues human Kinetics*, Champaign, USA, 1987, pp 61-85.
- GOULD (D.), FELTZ (D.), HORN (T.), WEISS (M.). Reasons for attrition in competitive youth swimming. *Journal of sport behavior*, n°3, pp 155-165, 1982.

- GRAS (L.). La Pelote Basque et ses pratiquants. Application de méthodes d'analyses démographiques aux populations licenciées. Mémoire pour le DEA Démographie, Société et Développement. Paris X. Nanterre. 1995.
- INSEP. Laboratoire de Sociologie. *Aspects de la réussite sportive : exemples de la gymnastique, du judo et de la natation*. Paris, INSEP, 1981.
- IRLINGER (P.), CAYRE (B.). Consultation nationale auprès des associations affiliées à la FF de Gymnastique. FFG/INSEP, 1995. Doc ronéo.
- JACKSON (EL.), DUNN (E.). Integrating leasing participation with other aspects of leisure behavior. *Journal of leisure research*, vol 20, n°1, 1988, pp 31-45.
- LECREN (F.). Contribution à l'étude des causes d'abandons des licenciés de la FFJDA. Mémoire pour la maîtrise STAPS, Paris X. Nanterre. 1991.
- LEROUX (P.). Les comportements de loisirs des Français, col de l'INSEE, n°24, série M n°2, 1970.
- Les organisations sportives confrontées aux évolutions démographiques, *La Lettre de l'Economie du Sport*, n° 282, 14 décembre 1994.
- Les sportifs, ces infidèles *La Lettre de l'Economie du Sport*, n° 290, 22 février 1995.
- LOIRAND (G.). Pratiques sportives et cycles de vie. Mémoire pour le DEA STAPS, Paris XI, 1990.
- MAC PHERSON (B.D). Sport participation across the life cycle : A review of the litterature and suggestions for future research. *Sociology of sport Journal*. n°1, 1984, pp 213-230.
- MC GUIRE (FA.), OLEARY (JT), YEH (CK), DOTTAVIO (FD). Integrating ceasing participation with other aspects of leisure behavior : a replication and extension. *Journal of leisure research*, t 21, n°4, pp 316-326, 1989.
- PASSERON (JC.). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. *Revue française de Sociologie*, XXXI, n°1, pp 3-22, 1990.
- PATRIKSSON (G.). Theoretical and empirical analyses of drop-outs from youth sports in Sweden. *Scandinavian journal of Sports sciences*, vol 10, n°1, 1988, pp 29-37.
- PETLICHKOFF (LM.). Youth Sport Participation and withdrawal : It is simply a mater of fun ?". *Pediatric exercise science*, n°4, pp 105-110, 1992.
- PIERON (M.). Pratique sportive et équilibre psychologique chez les enfants et les adolescents. *Sport, santé mentale ? Ils sont fous ces sportifs*, pp 33-42, 1987.
- PINON (V.). Approche démographique et sociologique de la population pongiste dans le Loiret. Mémoire pour le DEA STAPS, Paris XI, 1995.

- POCIELLO (C.). Le futur comme une nouvelle forme d'enjeu. Les tendances d'évolution des loisirs sportifs dans la société française ; enjeux, stratégies et prospective. In CLEMENT (JP.), DEFRANCE (J.), POCIELLO (C.). 1994. *Sport et pouvoirs au XXème siècle : enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles Années 20-années 90*. PUG, pp 139-174.
- POUILLART (G.). Enseigner le judo aujourd'hui : une analyse sociologique, Mémoire pour le diplôme de l'INSEP, Paris, INSEP, 1979.
- ROBERTS (K.), MINTEN (JH.), CHADWICK (C.), LAMB (KL.), BRODIE (DA.). Sporting lives : a case study of leisure careers. *Society and leisure*, t 14, n°1, pp 261-282, 1991.
- RODGERS (B.). Rationalisation des choix en matière de politique sportive, le sport dans son contexte social, comparaisons internationales, CCC/DC (77)11 et CCC/DS (78)19. 1978.
- Stratégie prise de licence. *Judo*, n°111, 1989, pp 19.
- THIBAUT (C.). *Un million de judokas*. Paris, Albin Michel, 1966.
- WANKEL (LM.). Personal and situational factors affecting exercise involvement : the importance of enjoyment. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, vol 56, n°3, 1985, pp 275-282.
- WEINBERG, ROBERT (S.). Why kids play or do not play organized sports. *The physical educator*, n°2, pp 71-76, 1981.
- WOOD K, ABERNETHY (B.). Parental influences on the competitive sport experience of children. *Physical education review*, t 12, n°1, pp56-69, 1989.

ANNEXE 1

ACCROISSEMENT NOMBRE DE LICENCIES

ACCROISSEMENT LICENCES 1988/1995

| SAISON | Hommes | % accroiss. | Femmes | % accroiss. | TOTAL | % accroiss |
|---------|--------|-------------|--------|-------------|--------|------------|
| 1988/89 | 365164 | | 90653 | | 455817 | |
| 1989/90 | 359965 | -1% | 93779 | 3% | 453744 | 0% |
| 1990/91 | 335935 | -7% | 88454 | -6% | 424389 | -6% |
| 1991/92 | 356910 | 6% | 87546 | -1% | 444456 | 5% |
| 1992/93 | 379104 | 6% | 92501 | 6% | 471605 | 6% |
| 1993/94 | 382555 | 1% | 95099 | 3% | 477654 | 1% |
| 1994/95 | 375376 | -2% | 104459 | 10% | 479835 | 0% |

taux d'accroissement 1988/1995 3% 15% 5%

ACCROISSEMENT LICENCIÉS

1988/1991 ceintures noires incluses

HOMMES

| SAISON | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|---------|--------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|--------|
| 1988/89 | 121795 | 66327 | 44145 | 29837 | 21168 | 17204 | 64689 | 365164 |
| 1989/90 | 115273 | 68446 | 44966 | 28692 | 19522 | 17619 | 65447 | 359965 |
| 1990/91 | 104068 | 62275 | 41922 | 26922 | 17582 | 16849 | 66319 | 335935 |

taux d'accroissement
1988/1991 -15% -6% -5% -10% -17% -2% 3% -8%

FEMMES

| SAISON | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Espoirs | Séniors | TOTAL |
|---------|-------|----------|-----------|---------|---------|---------|-------|
| 1988/89 | 23009 | 15764 | 11534 | 8285 | 6342 | 25719 | 90653 |
| 1989/90 | 23688 | 16682 | 11843 | 8012 | 5929 | 27625 | 93779 |
| 1990/91 | 21940 | 15483 | 10790 | 7426 | 5271 | 27544 | 88454 |

taux d'accroissement
1988/1991 -5% -2% -6% -10% -17% 7% -2%

EVOLUTION DES LICENCIES

HOMMES 1991/1995

CEINTURES COULEURS

| SAISON | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|---------|--------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|--------|
| 1991/92 | 109820 | 58278 | 40531 | 25957 | 16100 | 12244 | 43178 | 306108 |
| 1992/93 | 126853 | 58938 | 40300 | 25860 | 15964 | 12224 | 45143 | 325282 |
| 1993/94 | 129682 | 59922 | 39849 | 25632 | 15571 | 11071 | 45634 | 327361 |
| 1994/95 | 142726 | 65469 | 40618 | 26602 | 15650 | 10630 | 45159 | 346854 |

taux d'accroissement
1991/1995

| | | | | | | | |
|-----|-----|----|----|-----|------|----|----|
| 13% | 11% | 1% | 3% | -2% | -13% | 0% | 7% |
|-----|-----|----|----|-----|------|----|----|

CEINTURES NOIRES

| SAISON | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|---------|-------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|-------|
| 1991/92 | | | | | 313 | 3796 | 21292 | 25401 |
| 1992/93 | | | | | 329 | 3552 | 23030 | 26911 |
| 1993/94 | | | | | 409 | 3452 | 23736 | 27597 |
| 1994/95 | | | | | 472 | 3587 | 24468 | 28522 |

taux d'accroissement
1991/1995

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|-----|----|----|----|
| | | | | 43% | 1% | 6% | 6% |
|--|--|--|--|-----|----|----|----|

ANNEXE 2

STRUCTURE DES POPULATIONS LICENCIES ET ABANDONNANTS

HOMMES : Structure des licenciés et structure des abandons

CEINTURES COULEURS

| | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|----------------------|--------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|--------|
| Total licenciés 1994 | 142726 | 65469 | 40618 | 26602 | 15650 | 10630 | 45159 | 346854 |
| Abandons 95 | 45545 | 30278 | 23500 | 13864 | 9034 | 8441 | 23102 | 153764 |

| | | | | | | | | |
|-------------------------|-----|-----|-----|----|----|----|-----|------|
| Structure des licenciés | 41% | 19% | 12% | 8% | 5% | 3% | 13% | 100% |
| Structure des abandons | 30% | 20% | 15% | 9% | 6% | 5% | 15% | 100% |

| | | | | | | | | |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Taux d'abandon | 32% | 46% | 58% | 52% | 58% | 79% | 51% | 44% |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

CEINTURES NOIRES

| | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|----------------------|-------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|-------|
| Total licenciés 1994 | | | | | 472 | 3587 | 24468 | 28527 |
| Abandons 95 | | | | | 2 | 440 | 5050 | 5492 |

| | | | | | | | | |
|-------------------------|--|--|--|--|----|-----|-----|------|
| Structure des licenciés | | | | | 1% | 13% | 86% | 100% |
| Structure des abandons | | | | | 0% | 8% | 92% | 100% |

| | | | | | | | | |
|----------------|--|--|--|--|----|-----|-----|-----|
| Taux d'abandon | | | | | 0% | 12% | 21% | 19% |
|----------------|--|--|--|--|----|-----|-----|-----|

ENSEMBLE : Structure des licenciés et structure des abandons

CEINTURES COULEURS

| | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|-------------------------|--------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|--------|
| Total licenciés 1994 | 175049 | 83656 | 52158 | 34454 | 18961 | 13941 | 68656 | 446875 |
| Abandons 95 | 58432 | 39768 | 31070 | 18159 | 11065 | 10472 | 35613 | 204579 |
| Structure des licenciés | 39% | 19% | 12% | 8% | 4% | 3% | 15% | 100% |
| Structure des abandons | 29% | 19% | 15% | 9% | 5% | 5% | 17% | 100% |
| Taux d'abandon | 33% | 48% | 60% | 53% | 58% | 75% | 52% | 46% |

CEINTURES NOIRES

| | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|-------------------------|-------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|-------|
| Total licenciés 1994 | | | | | 551 | 3666 | 28748 | 32965 |
| Abandons 95 | | | | | 6 | 445 | 5907 | 6358 |
| Structure des licenciés | | | | | 2% | 11% | 87% | 100% |
| Structure des abandons | | | | | 0% | 7% | 93% | 100% |
| Taux d'abandon | | | | | 1% | 12% | 21% | 19% |

ENSEMBLE

| | Avant | Poussins | Benjamins | Minimes | Cadets | Juniors | Séniors | TOTAL |
|-------------------------|--------|----------|-----------|---------|--------|---------|---------|--------|
| Total licenciés 1994 | 175049 | 83656 | 52158 | 34454 | 19512 | 17607 | 97404 | 479840 |
| Abandons 95 | 58432 | 39768 | 31070 | 18159 | 11071 | 10917 | 41520 | 210937 |
| Structure des licenciés | 36% | 18% | 11% | 7% | 4% | 4% | 19% | 100% |
| Structure des abandons | 28% | 19% | 15% | 9% | 5% | 5% | 20% | 100% |
| Taux d'abandon | 33% | 48% | 60% | 53% | 57% | 62% | 43% | 44% |

ANNEXE 3

ABANDON ET ZONES GEOGRAPHIQUES

ABANDON du JUDO EN FONCTION DES LIGUES

d'après les données brutes fédérales

| LIGUES | Effectifs abandons 1995 | % France entière | Effectifs licenciés 1994 | Taux abandon par Ligue | Effectifs abandons Ceint. Noires | % CN ens. aband. de la Ligue | Ecart / % National |
|----------------------|-------------------------|------------------|--------------------------|------------------------|----------------------------------|------------------------------|--------------------|
| Flandres Artois (1) | 9 871 | 5,1 | 24 771 | 39,8 | 433 | 4,4 | 1,1 |
| Normandie | 10 905 | 5,7 | 28 453 | 38,3 | 326 | 3,0 | -0,3 |
| Champagne | 4 456 | 2,3 | 12 058 | 37,0 | 159 | 3,6 | 0,3 |
| Alsace | 6 436 | 3,3 | 15 537 | 41,4 | 153 | 2,4 | -0,9 |
| Bretagne | 7 040 | 3,6 | 17 178 | 41,0 | 365 | 5,2 | 1,9 |
| T.B.O | 9 275 | 4,8 | 24 935 | 37,2 | 272 | 2,9 | -0,4 |
| Bourgogne | 5 277 | 2,7 | 13 130 | 40,2 | 191 | 3,6 | 0,3 |
| Franche Comté | 3 945 | 2,0 | 10 258 | 38,5 | 112 | 2,8 | -0,5 |
| Poitou Charente | 5 721 | 3,0 | 14 536 | 39,4 | 162 | 2,8 | -0,5 |
| Auvergne | 3 562 | 1,8 | 9 030 | 39,4 | 98 | 2,8 | -0,5 |
| Lyonnais | 6 783 | 3,5 | 16 801 | 40,4 | 241 | 3,6 | 0,3 |
| Dauphiné Savoie | 8 125 | 4,2 | 19 374 | 41,9 | 199 | 2,4 | -0,9 |
| Aquitaine | 10 295 | 5,3 | 25 250 | 40,8 | 379 | 3,7 | 0,4 |
| Midi-Pyrénées | 8 072 | 4,2 | 19 499 | 41,4 | 245 | 3,0 | -0,3 |
| Languedoc Roussillon | 7 630 | 4,0 | 16 212 | 47,1 | 238 | 3,1 | -0,2 |
| Provence | 7 971 | 4,1 | 17 210 | 46,3 | 288 | 3,6 | 0,3 |
| Pays de la Loire | 9 956 | 5,2 | 25 337 | 39,3 | 287 | 2,9 | -0,4 |
| Limousin | 2 069 | 1,1 | 5 416 | 38,2 | 71 | 3,4 | 0,1 |
| Guadeloupe | 840 | 0,4 | 1 586 | 53,0 | 12 | 1,4 | -1,9 |
| Nouvelle Calédonie | 309 | 0,2 | 697 | 44,3 | 16 | 5,2 | 1,9 |
| Réunion | 990 | 0,5 | 2 322 | 42,6 | 19 | 1,9 | -1,4 |
| Picardie | 7 236 | 3,7 | 18 265 | 39,6 | 241 | 3,3 | 0,0 |
| Lorraine | 10 009 | 5,2 | 24 848 | 40,3 | 308 | 3,1 | -0,2 |
| Martinique | 1 138 | 0,6 | 2 085 | 54,6 | 23 | 2,0 | -1,3 |
| Guyane | 243 | 0,1 | 527 | 46,1 | 8 | 3,3 | 0,0 |
| Côte d'azur | 6 522 | 3,4 | 13 905 | 46,9 | 209 | 3,2 | -0,1 |
| Corse | 768 | 0,4 | 1 835 | 41,9 | 20 | 2,6 | -0,7 |
| Paris | 3 262 | 1,7 | 7 027 | 46,4 | 246 | 7,5 | 4,2 |
| Seine et Marne | 5 579 | 2,9 | 13 571 | 41,1 | 141 | 2,5 | -0,8 |
| Yvelines | 6 006 | 3,1 | 12 548 | 47,9 | 182 | 3,0 | -0,3 |
| Essonne | 4 968 | 2,6 | 10 428 | 47,6 | 159 | 3,2 | -0,1 |
| Hauts de Seine | 5 620 | 2,9 | 7 992 | 70,3 | 151 | 2,7 | -0,6 |
| Seine St Denis | 3 587 | 1,9 | 9 148 | 39,2 | 150 | 4,2 | 0,9 |
| Val de Marne | 3 743 | 1,9 | 9 148 | 40,9 | 109 | 2,9 | -0,4 |
| Val d'Oise | 4 768 | 2,5 | 11 933 | 40,0 | 152 | 3,2 | -0,1 |
| | 192 977 | 100,0 | 462 850 | 41,7 | 6365 | 3,3 | 0,0 |

(1) Il faut lire : Le nombre d'abandons en Flandres Artois représente 5,1% de l'ensemble des abandons en France.

38,1% des licenciés de Flandres Artois en 1994 ont abandonné au terme de cet exercice.

En Flandres Artois, les Ceintures Noires représentent 4,4% des abandons, quand les CN représentent 3,3% des abandons au plan national ; ce qui situe cette proportion 1,1% au dessus de la moyenne nationale.

ANNEXE 4

RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES ABANDONNANTS

TRI A PLAT

Sexe

| | effectifs | % |
|---------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 1 | 0 |
| Masculin | 198 | 71 |
| Féminin | 80 | 29 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Situation familiale

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 2 | 1 |
| chez parents | 257 | 92 |
| seul(e) | 11 | 4 |
| en couple | 9 | 3 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Présence d'enfants

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 2 | 1 |
| oui | 5 | 2 |
| non | 13 | 5 |
| sans objet | 259 | 93 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Déménagement après 1993

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 7 | 3 |
| oui | 29 | 10 |
| non | 243 | 87 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Problème santé après 1993

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 11 | 4 |
| oui | 66 | 24 |
| non | 202 | 72 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Avoir une activité professionnelle

| | effectifs | % |
|-------|-----------|-----|
| oui | 22 | 8 |
| non | 256 | 92 |
| TOTAL | 279 | 100 |

| | | |
|--|-----|-----|
| Sans réponses | 257 | 92 |
| cadres d'entreprise | 3 | 1 |
| prof intermédiaire de l'ens. de la santé et de la fct publique | 3 | 1 |
| profession intermédiaire administrative et commerciale | 3 | 1 |
| employé | 1 | 0 |
| personnel de service | 3 | 1 |
| ouvrier qualifié | 5 | 2 |
| ouvrier non qualifié | 4 | 1 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Changement dans la vie professionnelle depuis 1993 ?

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 257 | 92 |
| oui | 10 | 4 |
| non | 12 | 4 |
| TOTAL | 279 | 100 |

| | | |
|---|---|---|
| a intégré le monde du travail | 8 | 3 |
| a changé d'emploi | 1 | 0 |
| a été promu au sein de son entreprise | 0 | 0 |
| a perdu son emploi (chômage) | 1 | 0 |
| a changé de lieu ou d'horaires de travail | 0 | 0 |
| autre | 0 | 0 |

Age

| | | |
|----------------|-----|-----|
| Sans réponses | 1 | 0 |
| de 7 à 10 ans | 63 | 23 |
| de 11 à 15 ans | 97 | 35 |
| de 16 à 18 ans | 56 | 20 |
| de 19 à 25 ans | 54 | 19 |
| + de 26 ans | 8 | 3 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Situation

| | effectifs | % |
|------------------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 25 | 9 |
| élève ou étudiant | 250 | 90 |
| chômage ou rech.emploi | 2 | 1 |
| femme au foyer | 0 | 0 |
| autre situation | 2 | 1 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Niveau d'études (élèves et étudiants)

| | | |
|----------------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 35 | 13 |
| primaire | 68 | 24 |
| secondaire 1er cycle | 95 | 34 |
| CAP, BEP | 5 | 2 |
| secondaire 2ème cycle | 56 | 20 |
| universitaire 1er cycle | 17 | 6 |
| universitaire 2-3ème cycle | 3 | 1 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Profession du père

| | | |
|---------------------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 8 | 3 |
| agriculteurs | 6 | 2 |
| artisans, comm. chef entreprise | 23 | 8 |
| cadres et prof.intell sup. | 65 | 23 |
| professions intermédiaires | 77 | 28 |
| employés | 36 | 13 |
| ouvriers | 58 | 21 |
| retraités | 3 | 1 |
| chômeurs | 3 | 1 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Profession de la mère

| | | |
|---------------------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 17 | 6 |
| agricultrices | 2 | 1 |
| artisans, comm. chef entreprise | 8 | 3 |
| Cadres et prof.intell sup. | 20 | 7 |
| Professions intermédiaires | 76 | 27 |
| employées | 90 | 32 |
| ouvrières | 11 | 4 |
| retraitées | 1 | 0 |
| chômeurs | 2 | 1 |
| femmes au foyer | 52 | 19 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Famille pratiquant sport de combat ?

| | effectifs | % |
|---------------|------------|------------|
| Sans réponses | 1 | 0 |
| oui | 193 | 69 |
| non | 85 | 30 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Membres de la famille concernés

| | | |
|---------------|------------|------------|
| Sans réponses | 86 | 31 |
| père | 81 | 24 |
| mère | 20 | 6 |
| frère, soeur | 202 | 60 |
| oncle, tante | 13 | 4 |
| cousin(e) | 9 | 3 |
| conjoint(e) | 1 | 0 |
| fil, fille | 7 | 2 |
| TOTAL | 336 | 100 |

*336 personnes citées pour 279 répondants

Sport de combat pratiqué

| | | |
|-----------------------|------------|------------|
| Sans réponses | 87 | |
| judo | 290 | 86 |
| karaté | 13 | 4 |
| ju-jitsu | 7 | 2 |
| aïkido -kendo | 6 | 2 |
| boxe anglaise | 6 | 2 |
| BF canne | 4 | 1 |
| autre sport de combat | 4 | 1 |
| tae kwendo | 3 | 1 |
| kik boxing | 1 | 0 |
| boxe thaï | 0 | 0 |
| kung fu | 0 | 0 |
| lutte | 0 | 0 |
| TOTAL | 336 | 100 |

Nombre personnes famille prat. sport combat

| | effectifs | % |
|----------------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 86 | 31 |
| 1 seul | 97 | 35 |
| 2 hommes | 28 | 10 |
| 1 homme et une femme | 26 | 9 |
| 3 personnes (H+F) | 21 | 8 |
| 3 hommes | 8 | 3 |
| 4 personnes ou plus | 8 | 3 |
| 2 femmes | 5 | 2 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Pratique sportive avant Judo ?

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 2 | 1 |
| oui | 85 | 30 |
| non | 192 | 69 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Sports pratiqués avant Judo

| | | |
|---------------------------|----|----|
| Base | 85 | |
| Football | 22 | 26 |
| Tennis | 21 | 25 |
| Natation | 18 | 21 |
| Gymnastique | 9 | 11 |
| Danse | 9 | 11 |
| Ski | 5 | 6 |
| Cyclisme, VTT | 4 | 5 |
| Equitation | 4 | 5 |
| Rugby | 4 | 5 |
| Voile, planche à voile | 3 | 4 |
| Basket ball | 2 | 2 |
| Hand ball | 2 | 2 |
| Skate board, roller skate | 2 | 2 |
| Sports sur glace | 2 | 2 |
| Tennis de table | 2 | 2 |
| Course(s) à pied | 1 | 1 |
| Athlétisme (sauf courses) | 1 | 1 |
| Volley ball | 1 | 1 |
| Aviron | 1 | 1 |
| Golf | 1 | 1 |
| Autres | 1 | 1 |
| Autres sports de combat | 0 | 0 |

Pratique sportive en même temps que Judo ?

| | effectifs | % |
|---------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 2 | 1 |
| oui | 170 | 61 |
| non | 107 | 38 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Sports pratiqués en même temps que Judo

| | | |
|--|-----|----|
| Base | 170 | |
| Football | 36 | 21 |
| Tennis | 35 | 21 |
| Natation | 32 | 19 |
| Cyclisme, VTT | 12 | 7 |
| Basket ball | 12 | 7 |
| Course(s) à pied | 11 | 6 |
| Gymnastique | 11 | 6 |
| Autres | 11 | 6 |
| Athlétisme (sauf courses) | 8 | 5 |
| Volley ball | 8 | 5 |
| Hand ball | 8 | 5 |
| Danse | 8 | 5 |
| Equitation | 7 | 4 |
| Rugby | 7 | 4 |
| Voile, planche à voile | 6 | 4 |
| Culturisme, musculation | 5 | 3 |
| Ski | 5 | 3 |
| Tennis de table | 4 | 2 |
| Badminton | 3 | 2 |
| Plongée sous marine | 3 | 2 |
| Autres sports de combat | 2 | 1 |
| Skate board, roller skate | 2 | 1 |
| Karaté | 1 | 1 |
| Ju jitsu | 1 | 1 |
| Escrime | 1 | 1 |
| Aviron | 1 | 1 |
| Canoë-kayak | 1 | 1 |
| Escalade, spéléologie | 1 | 1 |
| Sports sur glace | 1 | 1 |
| Activités au dom. (muscul, assouplissements,...) | 1 | 1 |

Pratique sportive continuée après arrêt ?

| | effectifs | % |
|---------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 4 | 1 |
| oui | 118 | 42 |
| non | 157 | 56 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Sports continués après arrêt Judo

| | | |
|---------------------------|-----|----|
| Base | 118 | |
| Football | 26 | 22 |
| Tennis | 23 | 19 |
| Natation | 18 | 15 |
| Cyclisme, VTT | 9 | 8 |
| Basket ball | 7 | 6 |
| Volley ball | 6 | 5 |
| Gymnastique | 6 | 5 |
| Course(s) à pied | 5 | 4 |
| Autres | 5 | 4 |
| Danse | 4 | 3 |
| Voile, planche à voile | 4 | 3 |
| Ski | 4 | 3 |
| Athlétisme (sauf courses) | 3 | 3 |
| Culturisme, musculation | 3 | 3 |
| Equitation | 3 | 3 |
| Rugby | 3 | 3 |
| Plongée sous marine | 3 | 3 |
| Hand ball | 2 | 2 |
| Badmington | 2 | 2 |
| Tennis de table | 2 | 2 |
| Autres sports de combat | 1 | 1 |
| Escrime | 1 | 1 |
| Escalade, spéléologie | 1 | 1 |
| Sports sur glace | 1 | 1 |

Pratique sportive commencée après arrêt ?

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 23 | 8 |
| oui | 137 | 49 |
| non | 119 | 43 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Sports commencés après arrêt Judo

effectifs %

| | | |
|---------------------------|-----|----|
| Base | 137 | |
| Tennis | 24 | 18 |
| Natation | 22 | 16 |
| Football | 17 | 12 |
| Basket ball | 15 | 11 |
| Cyclisme, VTT | 9 | 7 |
| Karaté | 8 | 6 |
| Equitation | 8 | 6 |
| Course(s) à pied | 6 | 4 |
| Hand ball | 6 | 4 |
| Badmington | 6 | 4 |
| Tennis de table | 6 | 4 |
| Autres | 6 | 4 |
| Athlétisme (sauf courses) | 5 | 4 |
| Autres sports de combat | 5 | 4 |
| Gymnastique | 5 | 4 |
| Culturisme, musculation | 4 | 3 |
| Rugby | 4 | 3 |
| Voiley ball | 2 | 1 |
| Danse | 2 | 1 |
| Plongée sous marine | 2 | 1 |
| Escrime | 1 | 1 |
| Aviron | 1 | 1 |
| Canoë-kayak | 1 | 1 |
| Ski | 1 | 1 |
| Moto | 1 | 1 |
| Golf | 1 | 1 |
| Escalade, spéléologie | 1 | 1 |
| Skate board, roller skate | 1 | 1 |

Club/pas club pour le sport après Judo

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 16 | 6 |
| oui | 165 | 59 |
| non | 98 | 35 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Pratique de loisir commencée depuis 1993 ?

| | effectifs | % |
|---------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 9 | 3 |
| oui | 85 | 30 |
| non | 185 | 66 |
| TOTAL | 279 | 100 |

| | | |
|---------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 197 | 71 |
| activité musicale | 48 | 17 |
| activité graphique | 10 | 4 |
| activité manuelle | 2 | 1 |
| théâtre, expression | 5 | 2 |
| autre | 17 | 6 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Sport rêvé

| | | |
|------------------------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 41 | 15 |
| JUDO | 32 | 12 |
| Sports collectifs | 27 | 10 |
| Tennis | 6 | 2 |
| Sport trad (athlé, nat, gym...) | 12 | 4 |
| Sport combat | 9 | 3 |
| Equitation | 23 | 8 |
| Glisse, pleine nature | 51 | 18 |
| Sp. motorisé | 21 | 8 |
| Celui que je pratique actuellement | 29 | 10 |
| Aucun | 6 | 2 |
| Autres | 22 | 8 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Age début

| | | |
|----------------|-----|-----|
| Sans réponses | 5 | 2 |
| moins de 4 ans | 0 | 0 |
| de 4 à 6 ans | 221 | 79 |
| de 7 à 10 ans | 39 | 14 |
| de 11 à 15 ans | 7 | 3 |
| 16 ou au delà | 7 | 3 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Durée de la pratique judo

| | effectifs | % |
|--------------------------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 6 | 2 |
| 1 an (94-93=année début) | 23 | 8 |
| 2 à 4ans(94-90) | 56 | 20 |
| 5 à 6ans (94-88) | 54 | 19 |
| 7-8ans(94-86) | 51 | 18 |
| 9 ans ou plus (94-85 et avant) | 89 | 32 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Grade le plus élevé obtenu

| | | |
|------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 3 | 1 |
| ceinture blanche | 17 | 6 |
| jaune | 28 | 10 |
| orange | 48 | 17 |
| vert | 56 | 20 |
| bleu | 35 | 13 |
| marron | 67 | 24 |
| noir | 25 | 9 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Ce qui plaisait LE PLUS dans le Judo

| | | |
|--|-----|----|
| Sans réponses | 21 | 8 |
| les randoris, les combats | 67 | 24 |
| echauffements, assouplissements, autres moments | 37 | 13 |
| la (les) compétition(s) | 34 | 12 |
| éthique, état d'esprit, fairplay, respect partenaire | 33 | 12 |
| l'ambiance dans le groupe, relations, convivialité | 33 | 12 |
| certaines éléments techn.(apprent. prises...) | 25 | 9 |
| défolement, dépense physique... | 24 | 9 |
| apprentissage maîtrise de soi | 13 | 5 |
| la technique | 12 | 4 |
| Tout | 11 | 4 |
| apprendre à me défendre | 10 | 4 |
| le professeur (mentalité, bon enseignant) | 5 | 2 |
| Autre | 5 | 2 |
| TOTAL | 279 | |

Ce qui plaisait LE MOINS dans le Judo

| | effectifs | % |
|---|-----------|-----|
| Sans réponses | 42 | 15 |
| les compétitions | 40 | 14 |
| Rien (tout me plaisait) | 31 | 11 |
| certaines techniques ou gestes particuliers | 27 | 10 |
| échauffement (tout ou partie), entraînement trop long | 29 | 10 |
| autre | 24 | 9 |
| Les randoris, combats | 21 | 8 |
| les coups, les hématomes, blessures, chutes | 20 | 7 |
| ambiance dans le groupe | 13 | 5 |
| le professeur (s'occupe de certains, pas motivé, pas assez...). | 7 | 3 |
| Hétérogénéité du groupe (niveau, sexe, force, poids, âge) | 9 | 3 |
| violence ou agressivité de certains partenaires | 5 | 2 |
| sport trop dur physiquement, fatigant | 4 | 1 |
| pas assez de compétitions | 3 | 1 |
| horaires d'entraînement, moment de la séance | 4 | 1 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Participation à des compétitions officielles ?

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 4 | 1 |
| oui | 217 | 78 |
| non | 58 | 21 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Caractéristique principale du Judo

| | | |
|------------------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 14 | 5 |
| efficace pour se défendre | 80 | 29 |
| complet d'entretien physique | 64 | 23 |
| apprentissage état d'esprit | 103 | 37 |
| esthétique | 2 | 1 |
| ennuyeux | 9 | 3 |
| violent | 7 | 3 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Auto estimation du niveau en Judo

| | | |
|----------------|-----|-----|
| Sans réponses | 6 | 2 |
| plutôt bon | 130 | 47 |
| plutôt moyen | 128 | 46 |
| plutôt mauvais | 15 | 5 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Estimation de la progression en Judo

| | effectifs | % |
|--------------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 5 | 2 |
| progrès faciles | 162 | 58 |
| progrès difficiles | 91 | 33 |
| pas de progrès | 21 | 8 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Estimation du niveau des cours suivis en Judo

| | | |
|----------------|-----|-----|
| Sans réponses | 3 | 1 |
| trop difficile | 12 | 4 |
| satisfaisant | 224 | 80 |
| facile | 33 | 12 |
| trop facile | 7 | 3 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Relations avec le groupe de pratique

| | | |
|------------------------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 8 | 3 |
| s'entend bien avec le groupe | 198 | 71 |
| ne s'entend pas bien avec certains | 59 | 21 |
| ne se parlent pas beaucoup | 12 | 4 |
| n'aime pas les autres du groupe | 2 | 1 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Avis sur temps consacré à l'échauffement

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 3 | 1 |
| trop long | 34 | 12 |
| bien | 226 | 81 |
| insuffisant | 16 | 6 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Avis sur temps consacré aux assouplissements

| | effectifs | % |
|---------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 6 | 2 |
| trop long | 17 | 6 |
| bien | 168 | 60 |
| insuffisant | 88 | 32 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Avis sur temps consacré aux exercices techniques

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 5 | 2 |
| trop long | 49 | 18 |
| bien | 185 | 66 |
| insuffisant | 40 | 14 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Avis sur temps consacré aux randoris, combats

| | | |
|---------------|-----|-----|
| Sans réponses | 4 | 1 |
| trop long | 40 | 14 |
| bien | 169 | 61 |
| insuffisant | 66 | 24 |
| TOTAL | 279 | 100 |

LE PROFESSEUR

...était sympathique

| | | |
|----------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 4 | 1 |
| tout à fait d'accord | 207 | 74 |
| assez d'accord | 52 | 19 |
| pas du tout d'accord | 16 | 6 |
| TOTAL | 279 | 100 |

...avait un bon niveau en judo

| | | |
|----------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 6 | 2 |
| tout à fait d'accord | 249 | 89 |
| assez d'accord | 24 | 9 |
| pas du tout d'accord | 0 | 0 |
| TOTAL | 279 | 100 |

... était un bon pédagogue

| | effectifs | % |
|----------------------|-----------|-----|
| Sans réponses | 7 | 3 |
| tout à fait d'accord | 203 | 73 |
| assez d'accord | 57 | 20 |
| pas du tout d'accord | 12 | 4 |
| TOTAL | 279 | 100 |

... préférait certains élèves

| | | |
|----------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 7 | 3 |
| tout à fait d'accord | 54 | 19 |
| assez d'accord | 72 | 26 |
| pas du tout d'accord | 146 | 52 |
| TOTAL | 279 | 100 |

... savait se faire respecter

| | | |
|----------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 4 | 1 |
| tout à fait d'accord | 196 | 70 |
| assez d'accord | 72 | 26 |
| pas du tout d'accord | 7 | 3 |
| TOTAL | 279 | 100 |

... était trop autoritaire

| | | |
|----------------------|-----|-----|
| Sans réponses | 6 | 2 |
| tout à fait d'accord | 28 | 10 |
| assez d'accord | 62 | 22 |
| pas du tout d'accord | 183 | 66 |
| TOTAL | 279 | 100 |

Conditions pour reprendre le Judo

| | | |
|---|----|----|
| Sans réponses | 30 | 11 |
| avoir le (du) temps (sans précision) | 53 | 19 |
| ne reprendra pas le judo (le déclare) | 39 | 14 |
| problèmes de santé, blessures, terminés | 32 | 11 |
| les horaires conviennent (incompatibilités/profess ou scol) | 29 | 10 |
| il y ait groupes de niveaux (homogénéité du groupe) | 23 | 8 |
| avoir un meilleur, autre professeur, qu'il s'y prenne autrem. | 22 | 8 |
| autres | 19 | 7 |
| il y ait meilleure ambiance dans le groupe | 15 | 6 |
| déclare qu'il ou elle reprendra le judo (arrêt provisoire) | 6 | 6 |
| club à proximité (déménag., nostalgie ancien club) | 13 | 5 |
| pas de compétitions, de combats | 11 | 4 |
| il y ait meilleures conditions matérielles | 11 | 4 |
| pouvoir faire en même temps autre sport, activité | 9 | 3 |
| coût de la pratique moins élevé, pbs financiers | 9 | 3 |

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRE



**INSTITUT NATIONAL du SPORT
et de l'ÉDUCATION PHYSIQUE**
11, Avenue du Tremblay
75012 PARIS

Bonjour,

Chaque année, les adeptes du judo sont de plus en plus nombreux mais certains d'entre vous décident d'arrêter la pratique de ce sport, pour un temps ou définitivement. Certaines circonstances de la vie peuvent intervenir, mais cet arrêt peut aussi tenir à d'autres raisons.

Souhaitant mieux comprendre ce qui peut pousser les pratiquants à interrompre cette activité, la Fédération Française de Judo et l'Institut National des Sports se sont associés pour entreprendre une vaste enquête sur ce sujet.

Ce questionnaire est donc adressé à d'anciens pratiquants ayant, en principe, cessé le judo en 1994 ou en 1995*.

Parmi vous, il y a des adultes jeunes ou moins jeunes, et aussi de très jeunes enfants. Ces derniers devront certainement être aidés par leurs parents pour répondre aux questions, nous les remercions à l'avance pour leur collaboration.

Les questionnaires sont anonymes. Pour vous remercier, un livre sur la carrière de David Douillet et une montre de l'INS seront offerts à 20 d'entre vous. Si vous désirez participer au tirage au sort, indiquez précisément vos coordonnées avant de retourner le questionnaire.

Merci de votre participation !

L'équipe des chercheurs

Nom, prénom

Rue, n°

I I I I I Ville

***Si vous n'avez pas réellement cessé de pratiquer le judo, ne remplissez pas le questionnaire. Vous pouvez nous indiquer seulement où et dans quel cadre vous continuez cette activité :**

.....

Les anciens pratiquants de judo

Ne rien inscrire
dans cette
colonne

1. Vous, votre famille

1 Etes-vous de sexe 1 masculin ou 2 féminin ?
(entourez le numéro qui correspond à votre réponse)

I_I_I_I_I
1 2 3 4

2 En quelle année êtes-vous né(e) ? en 19 I_I_I

I_I_I
8 9

3 Votre ville de résidence..... N° du département I_I_I
10 11

4 Quelle est votre situation de famille ?(entourez le numéro qui correspond à votre réponse)

1 vous vivez chez vos parents

2 vous vivez seul(e)

3 vous vivez en couple (mariage ou concubinage),

date de la mise en couple.....19 I_I_I

4 vous êtes dans une autre situation, laquelle ? :

5 Avez-vous des enfants ? 1 OUI 2 NON

3 sans objet

Si OUI, • combien vivent sous votre toit ? I_I_I
16 17

• quelle est leur date de naissance ?

19 I_I_I

19 I_I_I

19 I_I_I

I_I_I
18

6 Depuis 1993,

• avez-vous déménagé ? 1 OUI 2 NON

• avez-vous été blessé ou gravement malade 1 OUI 2 NON
(par exemple, fracture, appendicite, hépatite...)

7 Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ? 1 OUI 2 NON

Si NON, passez à la question 8

Si OUI,

• Quelle profession (ou quel métier) exercez-vous actuellement ?
(évitez les réponses trop vagues telles que "fonctionnaire" ou "employé",
donnez une réponse très précise. Par exemple : "ouvrier électricien d'entretien",
"chauffeur de bus", "opératrice de saisie"...)
.....

I I I
22 23

• Depuis 1993, avez-vous connu un changement dans votre vie professionnelle?

1 OUI 2 NON

si OUI, précisez lequel :

.....

I I
25

8 Si vous n'exercez pas d'activité professionnelle actuellement

Etes-vous : (entourez le numéro qui correspond à votre réponse)

1 élève ou étudiant :

en quelle classe ou en quelle année d'études êtes-vous ?

.....

2 au chômage ou à la recherche de votre premier emploi

3 femme au foyer

4 autre situation, laquelle ? :

.....

I I I
27 28

I I
29

9 Quelle est (ou a été) la profession :

(évitez les réponses trop vagues telles que "fonctionnaire" ou "employé",
donnez une réponse très précise. Par exemple : "artisan peintre en bâtiment",
"institutrice retraitée", "ingénieur en informatique"...)
.....

- de votre père ?

.....

- de votre mère ?

.....

I I I
30 31

I I I
32 33

10 Un membre de votre famille (père, mère, frère, conjoint...) pratique-t-il
ou a-t-il pratiqué un sport de combat ? 1 OUI 2 NON

Si OUI,

• de qui s'agit-il ?

• de quel sport s'agit-il ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

I I I I I I

I I I I I I

I I I I I I

I I I I I I

44

45 46

2. Votre pratique sportive

(en dehors de l'Education Physique obligatoire de l'école)

11 Avant de faire du judo, pratiquiez-vous d'autres sports ou activités physiques? 1 OUI 2 NON

Si OUI, lesquels :

.....
.....

I_I_I
48 49 I_I_I
50 51
I_I_I
52 53

12 Pratiquiez-vous d'autres sports ou activités physiques en même temps que le judo ? 1 OUI 2 NON

Si OUI, lesquels :

.....
.....

I_I_I
55 56 I_I_I
57 58
I_I_I
59 60

13 Depuis que vous avez arrêté de pratiquer le judo,

• vous continuez à faire certaines activités sportives

1 OUI 2 NON

• vous avez commencé d'autres activités sportives

1 OUI 2 NON

Si OUI, lesquelles :

.....
.....
.....

Si OUI, lesquelles :

.....
.....
.....

I_I_I I_I_I
I_I_I I_I_I
I_I_I I_I_I
66 67 73 74

• Actuellement, pratiquiez-vous au moins une de ces activités sportives en club ?

1 OUI 2 NON

14 Depuis 1993, avez-vous commencé une activité de loisir que vous ne faisiez pas avant ?

1 OUI 2 NON

Si OUI, laquelle :

- 1 activité musicale (instrument, solfège...)
- 2 activité graphique (dessin, peinture...)
- 3 activité manuelle (poterie, tissage...)
- 4 théâtre, activité d'expression (mime, expression corporelle)
- 5 autre, précisez laquelle :.....

15 Si toutes les conditions de temps, d'argent et d'équipement étaient réunies, quel sport rêveriez-vous de pratiquer ?

.....

I_I_I
78 79

3. Votre pratique du judo

16 Vous avez commencé la pratique du judo en 19 I_I_I;

Vous aviez donc I_I_I ans

17 Quel est le grade le plus élevé que vous avez obtenu ?

(couleur de la ceinture)

I_I
84

18 Qu'est-ce qui vous plaisait le plus dans la pratique du judo ?

.....

I_I I_I
85 86

19 Qu'est-ce qui vous plaisait le moins dans cette pratique ?

.....

I_I I_I
87 88

20 Avez-vous participé à des compétitions officielles dans ce sport ?

1 OUI 2 NON

21 Pour vous, le judo c'est plutôt (*une seule réponse*)

- 1 un sport efficace pour vous défendre
 - 2 un sport complet d'entretien physique
 - 3 un sport où l'on apprend un certain état d'esprit
 - 4 un sport esthétique (avec de beaux mouvements)
 - 5 un sport ennuyeux
 - 6 un sport violent
-

22 Par rapport aux personnes ayant le même grade que vous, vous pensez que vous étiez

- 1 plutôt bon
 - 2 plutôt moyen
 - 3 plutôt mauvais
-

23 Combien de séances d'entraînement suiviez-vous par semaine I_I
92

24 Pour vous rendre à votre club, vous mettiez en moyenne I_I_I minutes

25 A propos de votre pratique, d'une manière générale, vous aviez l'impression

- 1 de progresser facilement
- 2 de progresser avec difficultés
- 3 de ne pas progresser

26 En ce qui vous concerne, vous pensez que le niveau des cours que vous suiviez était

- 1 trop difficile
- 2 satisfaisant
- 3 facile
- 4 trop facile

27 Le groupe avec lequel vous vous entraîniez comprenait environ I_I_I personnes

97 98

28 Quand vous alliez à votre club,

- 1 vous vous entendiez bien avec les autres pratiquants de votre groupe
- 2 vous ne vous entendiez pas bien avec certains d'entre eux
- 3 vous ne vous parliez pas beaucoup entre vous
- 4 vous n'aimiez pas les autres membres du groupe

29 Comment estimez-vous le temps qui était consacré

| | • trop long | • bien | • insuffisant |
|----------------------------------|-------------|--------|---------------|
| • à l'échauffement. | 1..... | 2..... | 3..... |
| • aux assouplissements | 1..... | 2..... | 3..... |
| • aux exercices techniques | 1..... | 2..... | 3..... |
| • aux randoris, combats..... | 1..... | 2..... | 3..... |

30 Etes-vous tout à fait d'accord, assez d'accord ou pas du tout d'accord avec ces affirmations concernant le dernier professeur que vous avez eu

| | • tout à fait d'accord | • assez d'accord | • pas du tout d'accord |
|---|------------------------|------------------|------------------------|
| • il est sympathique | 1..... | 2..... | 3..... |
| • il a un bon niveau en judo | 1..... | 2..... | 3..... |
| • c'est un bon enseignant, il explique bien | 1..... | 2..... | 3..... |
| • il s'occupe plus de certains élèves | 1..... | 2..... | 3..... |
| • il sait se faire respecter | 1..... | 2..... | 3..... |
| • il est trop autoritaire (sévère)..... | 1..... | 2..... | 3..... |

31 Aujourd'hui, vous seriez prêt(e) à reprendre la pratique du judo à condition que.....

.....
.....

I_I I_I

110 111